

# L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

## ABONNEMENTS

à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois  
 France et Algérie : Un an... 25 fr.  
 — Six mois... 14 fr.  
 Étranger U.-P.: Un an... 32 fr.  
 — Six mois... 18 fr.

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

Adresse télégraphique : Éconopéen-Paris

## INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres  
 Annonces en 7 points..... 2 50  
 Réclames en 8 points..... 4 »  
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces  
 et réclames d'émission.

TELEPHONE : Central 46-61

N° 1364. — 53<sup>e</sup> volume (17)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2<sup>e</sup> Arr<sup>e</sup>)

Vendredi 26 Avril 1918

## SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/cours et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s'valeurs mobilières		
<b>FRANCE — Banque de France</b>								
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739		3½
1918 11 avril....	5.376	255	26.087	3.297	2.684	1.142		5
1918 18 avril....	5.378	256	26.232	3.214	2.541	1.115		5
1918 25 avril....	5.379	256	26.395	3.313	2.495	1.057		5
<b>ALLEMAGNE — Banque de l'Empire</b>								
1914 23 juillet...	1.696	146	2.364	1.180	939	63		4
1918 30 mars....	3.011	148	14.972	11.287	20.030	8		5
1918 6 avril....	3.011	149	14.896	9.494	17.754	8		5
1918 15 avril....	3.012	149	14.659	9.219	17.456	8		5
<b>ANGLETERRE — Banque d'Angleterre</b>								
1914 29 juillet...	1.004		733	1.055	841			3
1918 3 mars....	1.536		1.200	3.757	2.837			5
1918 10 avril....	1.511		1.197	3.305	2.552			5
1918 17 avril....	1.525		1.197	3.456	2.649			5
<b>DANEMARK — Banque Nationale</b>								
1914 31 juillet...	110		219	24	94	15		6
1917 31 décemb..	243	4	473	77	61	23		5
1918 31 janvier..	243	3	460	68	71	21		5
1918 28 février..	243	3	466	82	60	18		5
<b>ESPAGNE — Banque d'Espagne</b>								
1914 30 juillet...	543	706	1.919	498	446	170		4½
1918 30 mars....	2.007	709	2.853	857	430	429		4½
1918 6 avril....	2.014	703	2.901	881	451	437		4½
1918 13 avril....	2.022	704	2.914	890	475	399		4½
<b>HOLLANDE — Banque Néerlandaise</b>								
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130		3½
1918 2 mars....	1.520	15	1.828	129	72	260		4½
1918 9 mars....	1.516	15	1.805	125	67	233		4½
1918 16 mars....	1.520	15	1.803	117	61	218		4½
<b>ITALIE — Banque d'Italie</b>								
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	471		5½
1918 10 février..	836	81	6.582	1.373	759	559		5
1918 20 février..	836	81	6.623	1.474	757	514		5
1918 28 février..	836	80	6.681	1.396	768	607		5
<b>ROUMANIE — Banque Nationale</b>								
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47		5½
1917 15 juillet...	493	0	1.696	157	295	49		5
1917 22 juillet...	493	0	1.717	154	296	49		5
1917 29 juillet...	494	0	1.730	111	296	53		5
<b>RUSSIE — Banque de l'Etat</b>								
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518		5½
1917 14 octobre..	3.456	413	46.107	6.773	38.552	4.859		6
1917 21 octobre..	3.456	445	47.621	6.720	39.701	4.491		6
1917 29 octobre..	3.453	475	48.965	6.723	41.803	4.592		6
<b>SUÈDE — Banque Royale</b>								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41		5½
1918 31 janvier..	331	3	735	192	221	110		7
1918 28 février..	329	3	784	146	314	164		6½
1918 3 mars....	361	3	883	180	374	195		7
<b>SUISSE — Banque Nationale</b>								
1914 23 juillet...	180	19	639	51	94	20		3½
1918 30 mars....	372	55	696	109	307	33		4½
1918 6 avril....	373	55	684	131	316	35		4½
1918 15 avril....	374	56	666	88	256	34		4½

## REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

### Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	27 mars 1918	3 avril 1918	10 avril 1918	17 avril 1918	24 avril 1918
Londres.....	25.224	25.174	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	719 »	726 »	745 »	»	780 »
Hollande.....	208.30	207.56	265.50	268.50	270.50	»	»
Italie.....	100 »	99.62	65.50	64 »	64.25	65.75	63.75
Pétrograd.....	266.67	263 »	»	»	»	»	»
Suède.....	138.89	138.25	490.50	195 »	195.50	195.50	193.50
Suisse.....	100 »	100.03	132.75	134.25	135.50	134.50	135 »
Canada.....	518.25	»	»	»	»	»	560.50

### Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	27 mars 1918	3 avril 1918	10 avril 1918	17 avril 1918	24 avril 1918
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	143.80	145.20	149 »	»	156 »
Hollande.....	» flor.	99.64	127.45	128.89	129.85	129.85	»
Italie.....	» lire.	99.62	65.50	64 »	64.25	65.75	63.75
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	»	»	»	»	»
Suède.....	» cou.	99.46	137.16	140.40	140.76	140.76	139.32
Suisse.....	» fr.	100.03	132.75	134.25	135.50	134.50	135 »
Canada.....	» dol.	»	»	»	»	»	108.15

### Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	26 mars 1918	4 avril 1918	9 avril 1918	16 avril 1918	23 avril 1918
Paris.....	25.224	25.184	27.25	27.195	27.175	27.175	27.16
New-York.....	4.866	4.871	4.763	4.763	4.763	4.763	4.763
Espagne.....	25.22	25.90	18.61	18.25	18.18	16.075	17.225
Hollande.....	12.109	12.125	10.265	9.98	10.025	9.99	9.99
Italie.....	25.22	25.268	41.65	41.88	42.45	42.355	42.455
Pétrograd.....	94.58	95.80	»	»	»	»	»
Portugal.....	53.28	46.19	28.25	28.50	29 »	29 »	28.75
Scandinavie...	18.15	18.24	14.30	13.70	13.95	14.05	14.05
Suisse.....	25.22	25.18	20.605	20.25	20.13	20.13	20.65

### Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	26 mars 1918	4 avril 1918	9 avril 1918	16 avril 1918	23 avril 1918
Paris.....	100 fr.	100.14	92.56	92.75	92.81	92.81	92.86
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	135.53	138.20	138.73	156.84	146.42
Hollande.....	» flor.	99.87	117.94	121.31	120.77	121.19	121.19
Italie.....	» lire.	99.82	63.55	60.22	59.41	59.55	59.41
Pétrograd.....	» rou.	98.77	»	»	»	»	»
Portugal.....	» mil.	86.69	52.55	53.49	54.42	54.42	53.95
Scandinavie...	» cou.	99.56	126.99	132.55	130.18	129.25	129.25
Suisse.....	» fr.	100.17	122.41	124.55	125.29	125.29	125.70

La tendance générale du marché des changes ne s'est guère modifiée au cours de la semaine. On relève la même incertitude dans l'orientation des changes neutres, les mêmes évolutions capricieuses du change espagnol, enfin la même stabilité des changes anglais et américain. On pourrait aussi ajouter : la même faiblesse du change italien, qui clôture à 63 3/4, au cours enregistré il y a huit jours, après avoir monté à 64 1/4 le 19. Les devises scandinaves sont néanmoins en légère baisse. La couronne suédoise ne s'inscrit plus qu'à 1,93 1/2 le 24, contre 1,95 1/2 le 17 avril ; la couronne norvégienne a passé également de 1,83 à 1,81. La couronne danoise, toujours peu traitée, a enregistré le cours de 1,80 lundi dernier, contre 1,79 1/2 le jeudi précédent. Rien, pour le moment, ne semble devoir troubler ce compartiment, dans un sens ou dans

l'autre ; il est vraisemblable que, pendant quelque temps encore, la cote continuera de se maintenir aux environs des niveaux actuels.

Le *change suisse* s'est tenu entre 1,34 1/4 et 1,35 ; il clôture plus ferme à ce dernier cours, en hausse, par conséquent, d'un demi-centime sur la cote du 17 avril. Le *Times* a annoncé la conclusion définitive de l'accord entre la Grande-Bretagne et la Suisse, accord dont nous avions annoncé la négociation il y a quelques semaines. Un groupe de banques de la Confédération aurait ouvert à un groupe de banques anglaises un crédit de 100 ou 120 millions, utilisable par tranches mensuelles échelonnées sur une dizaine de mois. Ce crédit a été consenti et serait réalisé sur les mêmes bases que celui accordé à la France ; le montant des sommes mises mensuellement à la disposition de nos alliés serait subordonné à la quantité de marchandises, d'une nature déterminée, que l'Angleterre mettrait à la disposition de la Suisse. Un dépôt de titres garantirait l'opération dont l'objet est, dit le *Times*, d'assurer une *plus grande stabilité* du change anglais en Suisse. Nous devons signaler encore cette semaine une demande très active de billets de banque français et de banknotes sur les marchés de Zurich et de Genève. Le 23 avril, sur cette dernière place, le billet français était recherché à 84 francs, alors que le chèque Paris se négociait seulement à 74,35 %. La veille, les banknotes s'étaient traitées à 31 francs, ce qui est à peine croyable. Il est vrai que le billet russe était demandé à 1,26 1/2, alors que la devise Petrograd était offerte à 69. Signalons aussi au passage une baisse sensible du *mark* et de la *couronne* austro-hongroise. Le premier a fléchi de 83,90 le 17 avril à 82,45 le 23 ; la seconde, de 54 à 53 aux mêmes dates.

Le *change hollandais* est en reprise à 2,72 1/2 le 23, contre 2,70 1/2 le 17 ; il n'a pas été coté officiellement le 24. D'après la *Gazette de Francfort*, il y aurait en Hollande des achats importants de monnaies d'or avec une prime allant jusqu'à 35 %. Son correspondant à Rotterdam explique que cette prime, contradictoire avec la situation du change et l'importance de la réserve métallique de la Banque d'émission, est due uniquement à un *trafic d'exportation en contrebande par la frontière hollando-allemande*. La Hollande a interdit, depuis le début de la guerre, les exportations d'or pour compte privé et la Banque Néerlandaise ne délivre de l'or à l'industrie nationale que pour les besoins intérieurs. — Selon le même correspondant, les banknotes anglaises et américaines se négocieraient en Hollande avec une prime assez forte par rapport aux cours du chèque. Il attribue cette différence à des achats effectués par les Allemands en vue de leurs paiements dans les ports de la mer Noire.

Le *change espagnol* a continué ses variations capricieuses. Le 16 avril nous l'avions laissé à 7,85 pour une piastre. Après une séance sans transactions, il s'est retrouvé, le 18, à 7,50. Le 19, il montait brusquement à 7,60, pour fléchir à 7,49 le lendemain. Lundi, il reprenait à 7,59 1/2, s'élevait brusquement à 7,80 le mardi, et ce n'est que grâce à l'intervention de nos grands établissements de crédit qu'il a pu être maintenu à ce même niveau le 24. La parité des places espagnoles ressortait à 7,91. La comédie continue. Le contrôle du marché de la *peseta* est toujours aussi inorganisé. Tant que l'on ne sera pas décidé à agir énergiquement sur les places espagnoles, comme nous ne cessons de le demander depuis des mois, la situation restera la même. Il est même à craindre qu'elle n'aille en s'aggravant. Les interventions intermittentes ne servent à rien. Ajoutons que la première condition à remplir pour qu'une action quelconque, sur le marché, soit véritablement efficace,

c'est que les Alliés se mettent d'accord et que l'un ne s'applique pas à défaire ce que l'autre a fait. C'est ce qui arrive trop souvent. Nous sommes manœuvrés dans la Péninsule par les banques germanophiles et, parfois, par des agents semi-officiels de l'Allemagne. Mais il ne faut pas que nous nous fassions d'illusion, nos adversaires ne font qu'exploiter nos propres fautes ; c'est parce que nous leur fournissons un terrain admirablement propice qu'ils réussissent aussi bien. Ce serait déjà un énorme progrès si les Alliés se mettaient d'accord pour ne plus faire leur jeu.

Le *chèque sur Londres* et le *câble transfert sur New-York* sont décidément stabilisés : le premier à 27,16, le second à 5,70 1/8 pour les transactions libres, 27,15 1/2 et 5,70 pour les opérations appuyées de justifications. Les Etats-Unis ont fait à la France une nouvelle avance de 125 millions de dollars, ce qui en porte le total à 1.565 millions de dollars depuis avril 1917.

**Cours des changes de New-York sur :**

	Pair	16 juillet 1914	26 mars 1918	2 avril 1918	9 avril 1918	16 avril 1918	23 avril 1918
Paris.....	5.184	5.167	5.72 1/2	5.72 1/2	5.72 1/2	5.72 1/2	5.72 1/2
Londres.....	4.86 1/2	4.87 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Berlin (1).....	95.28	95.06	»	»	»	»	»
Amsterdam....	40.195	»	45 7/8	46. »	47 »	46 1/2	47 1/4

**Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères**

	Unités	16 juillet 1914	26 mars 1918	2 avril 1918	9 avril 1918	16 avril 1918	23 avril 1918
Paris.....	100 fr.	100 27	90 51	90 57	90 59	90 57	90 61
Londres.....	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin.....	100 mk.	99 67	»	»	»	»	»
Amsterdam....	100 flor.	»	114 13	114 44	116 93	115 68	117 55

**Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)**

	15 juillet 1914	2 avril 1918	9 avril 1918	16 avril 1918	23 avril 1918
<b>Valeurs à vue</b>					
Alexandrie.....	97 21/32	97 7/16	97 7/16	97 7/16	97 7/16
Pétrograd.....	95 80	»	»	»	»
Rio-de-Janeiro....	15 7/8	13 3/32	12 7/8	12 29/32	12 15/16
Valparaiso.....	9 3/4	15 1/4	15 1/4	15 7/16	15 97/32
<b>Câble transfert</b>					
Bombay.....	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
Calcutta.....	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
Hong-Kong.....	1.10 5/16	3.0 7/8	3.0 7/8	3.0 5/8	3.1 3/8
Shanghai.....	9.5 3/4	4.4 3/4	4.4 3/4	4.4 3/4	4.5 1/4
Buenos-Ayres (or).	47 11/16	51 1/2	50 3/4	51 1/2	51 1/4
Montévidéo.....	51 3/32	63 1/2	64 1/2	64 1/2	63 1/2
Singapour.....	2.3 15/16	2.3 3/4	2.3 3/4	2.3 25/32	2.4 9/64
Yokohama.....	2.0 3/8	2.2 1/16	2.2 1/16	2.2 1/16	2.2 3/32

**Variations du mark à**

	12 mars 1918	19 mars 1918	26 mars 1918	2 avril 1918	9 avril 1918	16 avril 1918	23 avril 1918
New-York (1) (pair : 95 3/8)	»	»	»	»	»	»	»
Amsterdam (pair : 59 3/8)	»	»	»	»	»	»	»
Cours.....	42 80	40 60	42 85	41 90	41 40	41 75	40 35
Parité.....	71 38	68 51	72 30	70 70	69 86	70 45	68 09
Perte %.....	28 62	31 49	27 70	29 30	30 14	29 55	31 91
<b>Genève</b> (pair : 123 47)							
Cours.....	84 70	81 70	85 1/2	84 50	82 60	83 95	82 45
Parité.....	68 61	66 18	68 85	68 44	66 91	67 13	66 78
Perte %.....	31 39	33 82	31 45	31 56	33 09	32 57	32 22

Le *change sur Vienne* à Genève est coté 53 %, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 49 53 %.

**Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres**

	23 oct. 1917	23 nov. 1917	24 déc. 1917	23 janv. 1918	23 fév. 1918	23 mars 1918	23 avril 1918
Cours de l'or....	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent....	41 7/8	42 15/16	43 3/8	43 7/8	42 1/2	46 1/2	49 1/2
Escompte hors banque.....	4 13/16	4 25/32	4 25/32	4 1/32	3 5/8	3 19/32	3 9/16

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

**LA SITUATION**

Les actions militaires ont été moins vives depuis huit jours et ont manqué d'ampleur. Ce n'est évidemment qu'une pause dans la bataille et l'on peut pronostiquer qu'elle ne va tarder à reprendre avec violence. D'ailleurs, la canonnade se fait déjà plus vive sur tout le front.

Les marines alliées viennent de tenter et de réussir un bel exploit : l'embouteillage des ports de Zeebrugge et d'Ostende par le coulage de bateaux chargés de ciment dans les deux chenaux d'entrée. L'opération, pour Zeebrugge, au moins, a parfaitement réussi. Cette action semble être le début d'une activité plus vive des marines alliées.

L'avance allemande continue en Russie. Les Allemands paraissent en vouloir faire la conquête complète. Après la prise de Helsingfors, ils semblent vouloir occuper Petrograd. Ils avancent aussi, en Ukraine et vers la Crimée. Le gouvernement bolchevik n'oppose aucune résistance et n'a trouvé à protester que contre le débarquement des Japonais à Vladivostok.

Toutes les informations d'Allemagne s'accordent à dénoncer qu'une vague de pangermanisme passe sur l'Empire et entraîne, même les libéraux, vers une politique impérialiste d'annexions et d'indemnités. Tous les partis considèrent la motion pour une paix de conciliation, votée jadis par le Reichstag, comme caduque et périmée. C'est l'Etat-Major qui domine et conduit absolument le gouvernement et l'opinion publique. L'ancienne majorité du Reichstag est en pleine déroute et les pangermanistes triomphent.

Le parti ouvrier anglais vient, par sa Commission exécutive, de voter un ordre du jour significatif. Après avoir exprimé sa gratitude et son admiration pour l'armée il a ajouté :

« Une telle détermination, un tel courage sont si conformes aux meilleures traditions britanniques qu'ils imposent à toutes les sections de la communauté le devoir impératif d'aider de leur habileté, de leur énergie à l'exécution de la grande tâche libératrice à laquelle sont occupées nos armées, afin que nos communs efforts aient pour résultat final l'anéantissement du militarisme et l'établissement d'une paix démocratique et durable. »

On connaît maintenant les détails du traité de paix germano-roumain. Les clauses dépassent en rigueur les prévisions les plus pessimistes. On le considère comme ayant voulu arracher à la Roumanie les Carpathes et la Dobroudja sans rien lui donner en échange, car le territoire continue à être occupé et la domination allemande s'exerce toujours.

En ce qui concerne les conventions relatives à l'exploitation du pétrole, le contrôle à exercer sur les chemins de fer, et la question du blé, on s'occupe encore d'en régler les détails.

En France, ce qu'on appelle depuis la publication de la lettre de l'empereur Charles : « le dossier autrichien » a fait l'objet d'une communication au Parlement. La Commission des affaires étrangères en a pris connaissance et a été chargée d'établir un questionnaire en vue des auditions prochaines des présidents du conseil qui ont eu à connaître des affaires autrichiennes.

En Autriche, l'émotion provoquée par la publication de la lettre de Charles I<sup>er</sup> et par la démission du comte de Cernin est loin de se calmer. Guillaume II a tenu à marquer sa désapprobation du renvoi du ministre autrichien en lui faisant parvenir la croix de fer de 1<sup>re</sup> classe. La presse, n'osant s'en prendre au souverain lui-même, attaque son entourage.

**LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE**

Ainsi qu'il a été facile de le prévoir, l'affaire d'Armentières n'a été qu'une diversion, dans laquelle l'ennemi, entraîné par un premier succès, a dû engager des forces plus considérables qu'il ne l'avait prévu tout d'abord. Depuis huit jours, les armées allemandes n'ont prononcé, depuis Béthune jusqu'à Ypres, que des attaques locales qui furent partout repoussées par les troupes franco-anglaises. Cette partie du front paraît stabilisée.

Mais le troisième acte de la bataille est commencé. Un violent bombardement de nos positions immédiatement à l'est d'Amiens, mardi dernier, indiquait l'imminence d'un nouvel assaut sur les rives de la Somme. L'attente n'a pas été longue.

En effet, mercredi 24 avril, les masses de choc ennemies se portaient de bonne heure à l'assaut de tout le front britannique et sur le front français, au sud-est d'Amiens, entre Hangard-en-Santerre et la région ouest de Moreuil, de part et d'autre de la route de Montdidier à Amiens.

Tandis que des coups de main essayaient de retenir nos soldats au nord-ouest d'Albert et au nord de Bailleul, l'effort principal se déclenchait contre nos positions de Villers-Bretonneux et de Hangard-en-Santerre. Comme le 21 mars, puis le 9 avril, la violence de l'assaut a fait fléchir légèrement notre ligne, mais n'a donné à l'ennemi aucun résultat décisif.

A l'heure actuelle, il n'est résulté de cette nouvelle attaque que l'abandon par nos alliés anglais de Villers-Bretonneux et de la partie est d'Hangard par nos poilus. Dans la région d'Hailles, la lutte a été également acharnée, mais plusieurs assauts dirigés à l'est du village ont été complètement repoussés.

Le 24 avril également, à la suite d'une opération locale exécutée par les tommies au nord-ouest de Festubert, les positions enlevées par l'ennemi le 22 dans cette localité ont été reprises.

L'activité de combat continue à être très vive dans les différents secteurs de Macédoine. La journée du 23 avril a été marquée par une série de nouveaux succès pour nos troupes.

A l'ouest de Doiran, des détachements britanniques ont pénétré dans les tranchées bulgares sur un large front, y ont détruit les abris et fait subir à l'ennemi des pertes très importantes.

Dans la région à l'ouest des Laes, une colonne mobile de reconnaissance, opérant au nord du Davoli, a chassé l'ennemi de la ligne des hauteurs qui domine la rive droite de la vallée de Verba et, poussant au delà, s'est emparée des villages de Sals, Strelca, en faisant des prisonniers.

Un audacieux raid naval a été exécuté par les forces franco-britanniques contre Ostende et Zeebrugge, utilisés par les Allemands comme bases pour les contre-torpilleurs et les sous-marins.

Trois navires furent coulés devant Zeebrugge et bloquent l'entrée du port, deux autres le sont devant Ostende. En outre, les défenses du môle de Zeebrugge furent complètement détruites par les corps de débarquement.

## QUESTIONS DU JOUR

### Statistique Semestrielle des Grandes Sociétés Françaises de Crédit

L'année 1917 s'est terminée par une grande opération financière : notre troisième emprunt de guerre ; à ce propos, il n'est pas inutile de rappeler, en tête de cette statistique semestrielle, qu'en annonçant à la Chambre des députés le magnifique succès de cette opération, M. Klotz a rendu hommage au patriotisme des capitalistes français et publiquement remercié la *Banque de France* et nos grandes Sociétés de crédit du concours énergique qu'elles ont apporté au Trésor en cette circonstance.

Pendant le deuxième semestre 1917, l'amélioration de leur situation, que nous signalions ici même pour le premier semestre (1), s'est poursuivie et même accentuée : un examen détaillé de leurs bilans permet de le constater.

\*\*

Par rapport au 30 juin 1917, la situation du *Crédit Foncier de France*, au 31 décembre de la même année, a peu changé. On note une légère diminution des espèces en caisse et en banque. Les prêts hypothécaires sont également en moins-value de 31 millions ; par contre, les prêts aux communes ont progressé de 76 millions. Peu de différence dans la circulation des obligations, tant foncières que communales. Fidèle à sa politique d'économie, cet établissement a, au cours des six derniers mois de 1917, augmenté ses réserves, qui présentent, comparativement au 30 juin 1914, une plus-value de 109 millions de francs.

#### CRÉDIT FONCIER DE FRANCE (Millions de francs)

Chapitres	31 déc. 1913	30 juin 1914	31 déc. 1915	31 déc. 1916	30 juin 1917	31 déc. 1917
Espèces en caisse et en Banque.....	6	4	6	6	6	5
Effets et val. diverses.....	324	309	199	231	482	420
Avances.....	52	51	44	41	37	25
Prêts hypothécaires.....	2.788	2.883	2.857	2.823	2.797	2.768
Prêts communaux.....	2.363	2.383	2.303	2.244	2.214	2.290
Prêts réalisés avec le capital et les réserves.....	72	76	75	75	74	75
Comptes courants et bons à terme.....	82	97	64	64	76	73
Oblig. en circulation:						
Foncières.....	2.555	2.617	2.617	2.647	2.751	2.763
Communales.....	1.913	1.989	2.032	2.019	2.125	2.138
Bons à lots.....	39	40	41	42	43	44
Capital versé et réserves.....	555	561	598	627	633	670

Dans l'ensemble, la situation est excellente. Nos pouvoirs publics en jugent d'ailleurs ainsi, puisque le Conseil municipal de Paris, pour équilibrer les finances de la Ville, vient de décider de contracter, auprès du *Crédit Foncier de France*, un prêt de 198 millions de francs au taux de 6,81 %. L'opération ne peut manquer d'être avantageuse pour les deux parties contractantes et renforcera encore la confiance des épargnants dans notre grande banque hypothécaire.

\*\*

Une preuve de la reprise de l'activité économique nous est fournie par l'examen du portefeuille commercial du *Crédit Lyonnais*, qui, du 30 juin 1917

(1) Voir *L'Economiste Européen* n° 1333, du 21 septembre 1917.

au 31 décembre 1917 est passé de 1.434 millions à 1.670 millions.

Pour qui connaît la prudence de cette grande Société, le fait est probant. Rappelons que son portefeuille commercial et ses reports réunis, qui, avant juillet 1914, progressaient régulièrement de semestre en semestre, avaient diminué de 576 millions de francs entre le 30 juin 1914 et le 31 décembre 1916. Depuis cette date l'amélioration a été progressive et constante ; elle se traduit, à un an de différence, par une plus-value de 440 millions.

#### CRÉDIT LYONNAIS (Millions de francs)

Chapitres	31 déc. 1913	30 juin 1914	31 déc. 1915	31 déc. 1916	30 juin 1917	31 déc. 1917
Espèces en caisse et en Banque.....	174	231	589	689	815	606
Portefeuille commercial.....	1.518	1.648	992	1.201	1.434	1.670
Avances et reports.....	352	357	241	228	219	199
Comptes cour. débit.	736	714	383	397	416	463
Portefeuille valeurs.....	9	9	9	9	8	8
Dépôts à vue.....	910	961	593	639	886	877
Comptes cour. crédit.	1.280	1.417	1.049	1.233	1.436	1.497
Dépôts à terme.....	38	37	15	25	28	29
Acceptations.....	142	117	19	20	18	21
Capital versé et réserves.....	415	425	425	425	425	425

Entre le 30 juin et le 31 décembre 1917, les espèces en caisse et en banque ont diminué de 209 millions ; cette diminution est plus que balancée par la plus-value du portefeuille commercial. Pendant la même période, les comptes courants débiteurs sont passés de 416 millions à 463 millions et les comptes courants créditeurs de 1.436 millions à 1.497 millions. Le reste présente peu de différence sensible.

Tout, dans cet examen, montre que la situation du *Crédit Lyonnais* est des plus saines et qu'il mérite grandement la belle confiance qu'on lui témoigne.

\*\*

Les situations semestrielles du *Comptoir National d'Escompte* présentent les variations suivantes :

#### COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE (Millions de francs)

Chapitres	31 déc. 1913	30 juin 1914	31 déc. 1915	31 déc. 1916	30 juin 1917	31 déc. 1917
Espèces en caisse et en Banque.....	124	197	289	278	333	360
Portefeuille commercial.....	1.004	1.017	636	916	1.153	1.338
Reports.....	57	60	20	18	18	16
Avances sur garantiés.....	201	189	133	121	119	138
Comptes courants débiteurs.....	455	475	263	276	270	304
Portefeuille valeurs et participations.....	13	16	15	13	13	10
Comptes de chèques et d'escompte.....	695	766	574	747	895	992
Comptes courants créditeurs.....	668	707	453	551	705	853
Dépôts à terme.....	52	55	40	32	27	23
Acceptations.....	175	159	51	56	44	48
Capital versé et réserves.....	239	241	242	242	243	243

Comme pour le *Crédit Lyonnais*, le portefeuille commercial est en sérieuse augmentation de 185 millions. Il s'établit à 1.338 millions, contre 1.017 millions au 30 juin 1914 ; cette différence indique l'importance du soutien financier que le *Comptoir National d'Escompte* a prêté aux affaires nouvelles, et particulièrement à celles ayant trait à la Défense Nationale.

Les espèces en caisse et en banque se chiffrent par 360 millions au 31 décembre 1917, en augmen-

tation de 163 millions comparativement au 30 juin 1914, ce qui donne une grande élasticité à sa trésorerie et, à ses déposants, un surcroît de sécurité. Notons que les comptes de chèques et d'escompte et les comptes courants créditeurs, qui atteignaient 1.473 millions au 30 juin 1914, et étaient tombés à 1.298 millions fin décembre 1916, s'établissent, au 31 décembre 1917, à 1.845 millions. Il en résulte que la situation du *Comptoir National d'Escompte* est satisfaisante à tous les points de vue.

\*\*

La *Société Générale* vient d'admettre dans son Conseil d'Administration plusieurs représentants de la grande industrie française. Ceci est la preuve que cet établissement veut largement contribuer au relèvement de notre activité économique. Très touché en août 1914, il a su, grâce à une habile et prudente direction, rétablir progressivement sa situation d'avant-guerre. La comparaison de ses bilans semestriels en fait foi :

#### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Millions de francs)

Chapitres	31 déc. 1913	30 juin 1914	31 déc. 1915	31 déc. 1916	30 juin 1917	31 déc. 1917
Espèces en caisse et en Banque.....	169	160	120	85	107	290
Portefeuille commercial.....	957	739	283	413	656	796
Reports.....	119	75	31	19	19	19
Avances sur garantiés.....	328	328	257	249	248	260
Comptes courants débiteurs.....	593	702	522	483	504	562
Portefeuille valeurs et participations.....	121	113	137	124	123	120
Comptes de chèques.....	463	407	169	213	285	323
Comptes courants créditeurs.....	1.141	1.006	573	658	879	1.227
Dépôts à terme.....	207	237	248	242	241	233
Acceptations.....	176	149	45	14	12	22
Effets endossés par la Société.....	253	295	»	»	»	»
Capital versé et réserves.....	374	621	611	551	551	551

C'est surtout le poste espèces en caisse et en banque qui retient l'attention. Ce compte, en effet, qui ne s'élevait qu'à 160 millions au 30 juin 1914, était tombé, le 30 juin 1916, à 85 millions ; on le trouvait à 107 millions le 30 juin 1917 et il s'établissait, le 31 décembre 1917, à 290 millions, en augmentation de 130 millions sur juin 1914.

Cette progression des plus sensibles n'a pas affecté le Portefeuille commercial, qui a dépassé, lui aussi, le niveau d'avant-guerre, puisque le 31 décembre 1917 il atteignait 796 millions, contre 739 millions au 30 juin 1914, après avoir fléchi à 283 millions en décembre 1915. Les comptes de chèques et les comptes courants créditeurs, au cours des six derniers mois de 1917, ont progressé de 386 millions ; ils sont même en plus-value de 137 millions sur ceux au 30 juin 1914.

Le deuxième semestre de 1917 aura donc été, pour la *Société Générale*, une période d'amélioration sans pareille, et il y a tout lieu d'en féliciter sa direction et son Conseil d'Administration.

\*\*

La même bonne note, quoique atténuée, se retrouve dans l'examen des situations semestrielles du *Crédit Industriel et Commercial*. Le portefeuille commercial s'élève à 172 millions, contre 137 millions au 30 juin 1914. Les comptes de dépôts à vue et les comptes courants créditeurs, après avoir fléchi en 1915, s'établissent, au 31 décembre 1917, sensiblement au même niveau qu'à la fin du premier semestre 1914, 194 millions contre 190 millions.

#### CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (Millions de francs)

Chapitres	31 déc. 1913	30 juin 1914	31 déc. 1915	31 déc. 1916	30 juin 1917	31 déc. 1917
Espèces en caisse et en Banque.....	21	28	33	23	22	21
Portefeuille commercial.....	142	137	130	130	151	172
Reports.....	17	20	12	6	4	5
Avances sur garantiés.....	58	51	34	29	28	30
Comptes courants débiteurs.....	20	38	39	33	32	33
Portefeuille de valeur.....	14	15	16	18	17	17
Comptes de dépôts à vue.....	67	76	55	61	73	75
Comptes courants créditeurs.....	110	114	130	100	98	119
Dépôts à terme.....	49	50	33	32	40	38
Acceptations.....	25	21	6	4	4	2
Effets endossés par la Société.....	31	»	»	»	44	33
Capital versé et réserves.....	50	126	126	126	126	126

Les chiffres ci-dessus montrent que le *Crédit Industriel et Commercial* est actuellement ce qu'il était avant la guerre, c'est-à-dire un établissement modeste, mais de tout repos.

\*\*

Abstraction faite du *Crédit Foncier*, dont l'objet social est absolument différent de celui des autres établissements financiers, la récapitulation des bilans de nos quatre grandes Sociétés de dépôts présente les variations suivantes :

#### RÉCAPITULATION (non compris le Crédit Foncier) (Millions de francs)

Chapitres	31 déc. 1913	30 juin 1914	31 déc. 1915	31 déc. 1916	30 juin 1917	31 déc. 1917
Espèces en caisse et en Banque.....	486	617	1.082	1.075	1.277	1.277
Portefeuille commercial.....	3.622	3.542	2.042	2.661	3.394	3.976
Avances et reports.....	1.158	1.081	729	671	655	667
Comptes courants débiteurs.....	1.803	1.929	1.208	1.188	1.222	1.362
Portefeuille valeurs et participations.....	157	153	177	165	161	153
Dépôts à vue et comptes courants crédit.	5.335	5.455	3.595	4.233	5.257	5.963
Dépôts à terme.....	346	880	347	356	336	323
Acceptations.....	518	447	120	94	78	93
Capital versé et réserves.....	1.079	1.412	1.403	1.344	1.345	1.345

En résumé, la situation est très bonne ; on peut dire aujourd'hui que les désastreux effets de la guerre sont effacés pour toujours et que pour certains postes la situation est même meilleure qu'avant le 1<sup>er</sup> août 1914.

On peut s'en rendre compte en examinant le tableau ci-dessous, mettant en regard les engagements de nos grandes Sociétés de crédit, le total de leur actif facilement réalisable et leurs ressources supplémentaires :

#### ENGAGEMENTS ET ACTIF DES QUATRE SOCIÉTÉS

	30 juin 1914	31 déc. 1916	30 juin 1917	31 déc. 1917
Engagements				
(Millions de francs)				
Dépôts à vue et c./cour. créditeurs.....	5.455	4.233	5.257	5.963
Dépôts à terme.....	380	356	336	323
Acceptations.....	447	94	78	93
Totaux.....	6.282	4.713	5.671	6.379
Actif facilement réalisable				
Espèces disponibles.....	617	1.075	1.277	1.277
Portefeuille commercial.....	3.542	2.661	3.394	3.976
Avances et reports.....	1.081	671	655	667
Comptes courants débiteurs.....	1.929	1.188	1.222	1.362
Totaux.....	7.169	5.595	6.548	7.282

	30 juin 1914	31 déc. 1916	30 juin 1917	31 déc. 1917
(Millions de francs)				
Ressources supplémentaires	153	165	161	155
Valeurs, participations	1.412	1.344	1.345	1.315
Capital versé, réserves	1.565	1.509	1.506	1.500

Après le fléchissement survenu pendant la première année de guerre, les bilans de nos grands établissements de crédit se sont progressivement améliorés et les chiffres ci-dessus établissent que leur situation d'ensemble était, au 31 décembre 1917, sensiblement meilleure qu'au 30 juin 1914.

Les engagements des quatre grandes Sociétés sont en augmentation de 97 millions par rapport au 30 juin 1914, et leur actif, facilement réalisable, est lui-même en progression de 113 millions. Mais ce qu'il faut surtout remarquer c'est le grand effort qu'elles ont accompli pour accroître le montant de leurs capitaux disponibles et à réduire le chiffre de leurs acceptations, de leurs avances et comptes courants débiteurs.

De juin 1914 à décembre 1917, les espèces en caisse et en banque montrent une plus-value de 107 % et les comptes courants débiteurs une diminution de 30 %. Ajoutons, qu'alors qu'au 30 juin 1914, les espèces disponibles ne représentaient que 9,8 % des engagements, au 31 décembre dernier la proportion s'établissait à 20 %.

Cette comparaison est donc des plus satisfaisantes et permet de bien augurer de la conduite de nos grandes banques pour l'après-guerre.

EDMOND THÉRY.

### La Question d'Irlande

Au nombre des mesures extrêmes par lesquelles la Grande-Bretagne vient d'affirmer sa résolution de mener implacablement la guerre jusqu'à la victoire finale, figure l'imposition du service militaire à l'Irlande.

C'est une décision grosse de conséquences, devant laquelle le Gouvernement britannique a longtemps hésité et à laquelle il ne s'est décidé qu'à la dernière extrémité et sous l'empire d'une inéluctable nécessité. A l'effervescence qu'elle a instantanément soulevée dans toute l'Irlande et aux séditions qui semblent s'y préparer, on comprend la gravité de cette mesure, les hésitations passées du gouvernement de Londres et ses concessions actuelles pour apaiser les esprits.

Il y a, depuis le début de la guerre, un contraste incompréhensible, véritablement choquant, entre les cruels sacrifices que se sont imposés l'Angleterre et les Dominions et le tranquille désintéressement de la lutte où se complait nonchalamment l'Irlande. Il semble que la cause de la Liberté du monde et de la défense de la civilisation ne regarde pas l'Irlande parce qu'elle intéresse l'Angleterre. Plus l'Angleterre se jetait éperdument dans la guerre et plus l'Irlande y restait étrangère, comme pour affirmer solennellement qu'elle ne pouvait ni ne voulait avoir aucun sentiment commun avec sa voisine. L'Angleterre qui comprend toutes les indépendances et pratique tous les libéralismes, a toléré cette attitude tant que n'était pas en péril mortel la cause pour laquelle elle lutte et se dévoue tout entière. Mais quand après la bataille d'Amiens, l'Angleterre décréta pour elle-même les plus terribles sacrifices, elle se crut autorisée, par sa propre abnégation, à imposer à l'Irlande de se battre à côté d'elle.

Comment le Gouvernement Britannique aurait-il pu justifier aux yeux de ses nationaux les devoirs

qu'il leur imposait, s'il avait permis que d'autres citoyens, de même nationalité et soumis aux mêmes lois, se dérobaient éternellement à toute obligation pareille ? Comment le Gouvernement Britannique aurait-il pu se justifier aux yeux de ses alliés européens et américains qui jettent dans la guerre toutes disponibilités possibles, de laisser hors de la lutte un immense contingent jeune et vigoureux ? Comment, enfin, dans un temps où ne comptent plus que l'audace et la vaillance, pouvait-il consentir à donner cette preuve de faiblesse de n'oser appliquer une loi égale à tous ses nationaux ?

C'est pour ces considérations — sans compter la volonté de tout mettre en œuvre pour la victoire — que le Gouvernement Britannique a fait voter le service militaire obligatoire pour l'Irlande.

A cet acte énergique de salut public, il a associé un grand acte de justice. Le gouvernement de M. Lloyd George a assuré que la conscription ne sera appliquée à l'Irlande que quand aura été voté le Home Rule qu'il a promis de proposer immédiatement. Il a bien spécifié, cependant, que les deux lois étaient indépendantes l'une de l'autre et qu'il ne s'agissait, en l'occurrence, ni de compensations, ni de marchandages. Une idée plus haute domine ce débat : une préoccupation d'équité. On ne peut décemment demander à des hommes de se sacrifier pour une cause juste si on ne commence pas par leur appliquer à eux-mêmes la justice. Et c'est le moins qu'un pays, appelé à constituer ses citoyens en armée combattante, ait le droit de se gouverner et de s'administrer soi-même. L'obligation du service militaire entraînait ainsi le droit au *self government*. C'est par cet enchaînement logique que le home rule est devenu le corollaire de l'obligation du service militaire.

Une autre préoccupation a encore inspiré et guidé le gouvernement britannique dans cette tractation irlandaise : le souci de ne choquer en rien l'opinion publique des Etats-Unis où vivent et prospèrent 4 millions d'Irlandais, fort sympathiques à tous, et qui s'intéresse considérablement aux choses de l'Irlande. Les Etats-Unis n'auraient ni compris, ni admis que quand eux-mêmes jettent tout ce qu'ils ont dans la guerre, les Irlandais y restent étrangers. Mais ils n'auraient pas compris, non plus, que l'Angleterre ne trouvât pas le moyen de les décider à participer à la lutte — non par une loi de violence, mais par un acte de raison et de justice.

En résumé, le gouvernement et le peuple américains voyaient, avec un double chagrin, que l'Irlande s'abstenait de participer à la guerre et que la nation britannique ne trouvait ni le mot, ni le geste qui décidât l'Irlande à vouloir sa part du combat. Et le gouvernement anglais le savait. Il le savait si bien, que M. Lloyd George a fait à la tribune l'aveu public que l'attitude à tenir en face des Etats-Unis avait été un des facteurs des décisions prises par lui : « J'affirme, a-t-il dit, le 16 avril, à la Chambre des Communes, que la meilleure manière d'assurer à l'opinion américaine que nous traitons justement l'Irlande et que le Parlement britannique offre à l'Irlande une loi de self-gouvernement de nature à satisfaire l'opinion américaine raisonnable, et je crois que nous pouvons le faire. C'est pourquoi nous sommes arrivés à la conclusion que l'autonomie irlandaise est essentiellement une mesure de guerre. »

Si l'on songe que le président Wilson a pour unique programme politique d'instaurer le règne de la justice absolue dans les règlements internationaux ; si l'on songe encore que M. Lloyd George

s'efforce, dans la solution des affaires de l'Irlande, de flatter le point de vue américain, on se persuadera facilement que l'Irlande n'a rien à craindre pour elle des projets que l'Angleterre a formés à son sujet.

\*\*\*

Cependant M. Lloyd George, obéissant sans aucun doute au précepte de la sagesse antique : *quieta non movere* n'avait pas voulu jusqu'ici aborder ces questions et avait laissé leur solution en suspens.

L'offensive allemande, le recul des troupes britanniques à la suite de la ruée de toute la force germanique contre le même front, et la certitude de nouveaux assauts n'ont plus laissé de place aux atermoiements quelconques. Il a fallu courir aux solutions et aux décisions. Et maintenant qu'on se trouve devant le fait accompli et que se déchaînent ses conséquences on voit combien le Gouvernement Britannique est excusable d'avoir hésité et tardé.

Toute l'Irlande, malgré la promesse de l'octroi du home rule a accueilli le vote du service obligatoire comme l'avaient accueilli, à la Chambre, les députés irlandais qui s'étaient prodigués en violences, en invectives et menaces contre leurs collègues. Toute l'Irlande proteste contre la nouvelle loi et se soulève pour s'opposer à son exécution.

Cette union sacrée que, dans leur antique rancune envers l'Angleterre, les Irlandais avaient refusé de faire contre les Allemands, ils l'ont instantanément réalisée contre les Britanniques. Nationalistes et *sinn-feiners*, qui depuis tant d'années s'entre-déchirent, se sont subitement réconciliés pour résister, même par les armes, à l'application de la nouvelle loi. Le clergé catholique de l'Irlande avec ses 1.500 membres qui gouvernent en maîtres plus de 1.000 paroisses, les encourage à la résistance — s'est même mis à leur tête. Le cardinal Logue, chef suprême de l'Eglise irlandaise, n'apparaît plus que comme le premier des conjurés, avec, comme lieutenants, les 73 députés du pays.

Avant même la promulgation de la loi, archevêques, évêques et députés rédigeaient et distribuaient dans le pays un manifeste où l'on invitait les Irlandais à la résistance, même armée, contre cette véritable déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Irlande. Et si l'on songe à l'extraordinaire pouvoir du clergé sur le peuple irlandais, on peut être assuré que ces conseils seront obéis comme des ordres. Déjà les congrégations catholiques de toute l'Irlande ont pris et signé l'engagement suivant :

« Déniant au gouvernement britannique le droit d'imposer la conscription obligatoire, nous nous engageons solennellement les uns envers les autres à résister à la conscription par tous les moyens en notre pouvoir. »

L'antique lutte de l'Irlande contre l'Angleterre recommencera-t-elle en pleine guerre ?

Et l'on ne voit là qu'un côté de l'agitation irlandaise. Il en est une autre cause encore. Car l'Ulster protestante ne veut à aucun prix du *home rule*, qui soumettrait, dans l'île, la minorité anglo-protestante à la majorité irlando-catholique ; l'Ulster, en cas d'application du *home rule*, prendrait, elle aussi, les armes pour lui résister...

On comprend que le gouvernement britannique ait hésité avant de soulever tant de troublants problèmes. Mais aujourd'hui qu'il a brûlé ses vaisseaux, il n'a plus que la ressource de montrer qu'il sait imposer ses décisions. L'Irlande ne sera pas une Vendée britannique. Rendue indépendante par le *home rule*, elle comprendra et remplira les nouvelles obligations que lui impose la liberté. On trouvera la formule qui donnera satisfaction à ses anciennes rancunes, à ses devoirs présents et à ses futures aspirations.

Georges BOURGAREL.

### L'Impôt sur les Places de Luxe

Un de nos lecteurs nous adresse, à propos de l'impôt que la Chambre des députés a récemment voté sur les places de luxe, les considérations suivantes qui méritent d'être retenues :

La Chambre des députés a adopté, dans sa séance du 4 avril courant, les dispositions suivantes du projet de loi portant fixation du budget ordinaire des services civils de l'exercice 1918 :

« Art. 47. — Sur les chemins de fer d'intérêt général est élevé à 25 % l'impôt sur le prix des places des voyageurs et sur le prix du transport des finances, chiens et bagages (droit d'enregistrement compris).

« L'impôt établi par le paragraphe précédent sera porté à 50 % en ce qui concerne les suppléments payés pour les places de luxe. »

Ce texte, qui va être soumis au Sénat, prévoit, pour les suppléments de places de luxe, un impôt d'une élévation véritablement excessive.

Le supplément actuel (impôt de 12,5 % déduit), majoré de 25 % comme tous les prix de transport, serait ensuite frappé d'un impôt de 50 % ; le nouveau supplément serait donc au total majoré de 67,4 % par rapport à l'ancien.

Le tableau ci-dessous met en évidence le résultat de cette double opération pour quelques relations importantes.

Relation	Nature du train	Supplément couchettes		Supplément lit-salon (ou lit-toilet.)	
		actuel	futur	actuel	futur
(En francs)					
Paris-Lyon.....	Express	10	16 75	18	30 15
— .....	Rapide	15	25 10	30	50 20
Paris-St-Etienne	Express	10	16 75	18	30 15
Paris-Marseille..	Rapide	20	33 50	45	75 35
Paris-Nice.....	Rapide	20	33 50	55	92 05
— .....	Extra-rapide	25	41 85	»	»
— .....	Luxe	»	»	77	128 90
Paris-Bordeaux..	—	15	25 10	32 90	55 05
Paris-Nantes....	—	15	25 10	22 20	37 15
Paris-Brest.....	—	15	25 10	25	41 85
Paris-Cherbourg	—	15	25 10	25	41 85

La simple couchette, qui se paie actuellement 10, 15, 20 ou 25 francs, coûterait donc 16 fr. 75, 25 fr. 10, 33 fr. 50 ou 41 fr. 85.

De pareilles surtaxes constitueraient certainement une erreur économique. Les places dites « de luxe » sont victimes de ce qualificatif ; il est facile de voir qu'elles ne méritent pas tant de rigueur.

La place permettant de s'étendre pour effectuer de longs trajets dans les trains de nuit, la couchette, en particulier, n'est point un objet de luxe, mais de simple repos. Elle seule permet à l'industriel, au commerçant, de faire un voyage rapide en passant la journée à ses affaires et la nuit dans le train ; elle augmente ainsi son rendement personnel pour le plus grand bien du pays.

Au point de vue tourisme, l'opération ne serait pas moins déplorable. On se préoccupe de tous côtés de développer en France, après la guerre, cette industrie touristique et hôtelière pour laquelle nous sommes si bien armés. Ce n'est pas en frappant le confort, ni même le vrai luxe, de taux prohibitifs, que nous attirerons en France nos amis anglais ou américains.

Avant la guerre on critiquait déjà le taux élevé des suppléments des différentes places de lits, et de fait ils étaient généralement supérieurs en France à ceux pratiqués dans beaucoup d'autres pays, que serait-ce avec de pareilles surcharges ?

En résumé, en donnant suite au projet adopté

par la Chambre des députés, on frapperait d'une taxe prohibitive des places qui répondent à d'incontestables besoins de la vie moderne, on causerait une gêne considérable à des catégories fort intéressantes de voyageurs, on diminuerait, par l'excès même de la taxe, l'importance de la matière imposable, on créerait en somme une entrave réelle à l'essor économique du pays sans profit appréciable pour le Trésor.

En appliquant aux suppléments l'impôt de 25 % prévu pour les billets, qui, joint au relèvement des tarifs, représente déjà une majoration totale de 39,5 % du prix actuel des places, on va déjà bien loin et il semble prudent de s'y arrêter.

Ces observations sont très judicieuses et dans une prochaine étude nous établirons que l'application de l'impôt, tel qu'il a été voté par la Chambre, risquerait d'être très préjudiciable pour nos ressources financières d'ordre extérieur.

### Les Conseils Généraux

Le 22 avril s'est ouverte la première session ordinaire des Conseils généraux. Avant d'avoir pris connaissance des propositions budgétaires des préfets et des comptes de recettes et de dépenses que leur ont soumis les autorités administratives, nos assemblées départementales ont tenu, dans les graves circonstances que nous traversons, à affirmer les sentiments de solidarité fraternelle et d'union sacrée qui inspirent tous les Français. De nouveau, elles ont attesté l'inébranlable confiance du pays dans le triomphe final, et adressé l'hommage de leur admiration à nos héroïques soldats, qui sont les défenseurs de la civilisation humaine.

Le Conseil général de la Somme s'est réuni à Abbeville. En réponse au discours de M. Raudeau, président de l'assemblée, M. Klotz a prononcé une vibrante allocution, fréquemment interrompue par de vifs applaudissements.

Le ministre des Finances a parlé avec émotion des terribles épreuves vaillamment supportées par le département de la Somme, « qui a subi, deux fois dans la même guerre, les horreurs de l'invasion. »

« Mais le jour viendra, a dit M. Klotz, où l'ennemi paiera le prix de ses attentats ; non pas de tous, malheureusement. Le sang, cependant, ne saurait se compter assez cher. »

« En attendant, et pour assurer les « sanctions réclamées par la conscience universelle », le pays est prêt à tous les sacrifices. »

Cette volonté de résistance, cette nécessité de « tenir », M. Klotz l'a excellemment mise en relief dans une ardente péroraison, qui fut longuement applaudie et que nous reproduisons intégralement :

« La paix, il ne saurait en être question tant que le sol national sera souillé par l'ennemi. Voilà pourquoi la France et ses vaillants alliés, fidèles à leur pacte, poursuivent et poursuivront la lutte sans faiblir. Voilà pourquoi le devoir actuel se résume pour nous en un mot : tenir. Depuis les lignes meurtrières de l'avant jusqu'aux régions les plus abritées de l'extrême arrière, le mot d'ordre est de tenir jusqu'au bout. Sur le front, jusqu'au bout signifie jusqu'à la mort, et chaque jour nous montre avec quelle indomptable ardeur, quel mépris du danger nos soldats et leurs chefs s'acquittent de leur sublime mission. A l'arrière, tenir jusqu'au bout, c'est tout subordonner, tout sacrifier à la défense. »

« Aujourd'hui, il faut dépasser son devoir pour le faire tout entier. Temps, fortune, savoir, autorité, énergie, mettons tout à la disposition de la France, que l'image de ceux dont la vie, à chaque heure de la nuit et du jour, est exposée pour nous, ne quitte pas notre pensée et nous fasse mesurer la différence entre leur sacrifice et le nôtre. Lorsque nos libérateurs retrouveront leurs foyers, comment

pourrait-il soutenir leur regard, celui à qui sa conscience dirait : « Tu n'as pas été un artisan de la victoire ? »

« C'est par l'effort unanime de tous que la France sortira glorieuse, forte et vivante de la terrible guerre qui lui a été imposée. »

\*\*

Tous les présidents, sans distinction de parti, ont tenu à honneur de marquer la première journée des sessions par des discours affirmant à nouveau, après quatre ans de guerre et en pleine offensive, l'inébranlable confiance du pays dans la victoire finale.

Parmi les principaux discours, retenons ceux de M. Emile Combes, au Conseil général de la Charente ; de M. Louis Nail, garde des sceaux, au Conseil général du Morbihan ; de M. Savary, vice-président du Sénat, au Conseil général du Tarn ; de M. Albert Lebrun, ministre du Blocus, au Conseil général de Meurthe-et-Moselle ; de M. Antonin Dubost, président du Sénat, dans l'Isère ; de M. Henry Chéron, dans le Calvados ; M. Maginot, dans la Meuse ; M. Dalimier, en Seine-et-Oise ; M. Albert Métin, dans le Doubs ; M. Victor Boret, ministre du Ravitaillement, dans la Vienne.

Ce qui donne surtout une haute portée à ces patriotiques manifestations, c'est que la plupart de ces assemblées, dans un noble geste d'union sacrée et sans souci des nuances politiques, ont considéré comme un devoir d'adresser à M. Clemenceau l'expression de leur confiance et de féliciter notre Premier pour l'énergie tenace et clairvoyante qu'il apporte dans la direction de la Défense nationale.

\*\*

Profitant de l'ouverture des conseils généraux, M. Victor Boret, ministre du Ravitaillement, a demandé aux préfets d'associer les membres de ces assemblées à sa propagande pour l'application des restrictions alimentaires et de leur exposer notamment les raisons qui ont nécessité la création de la carte d'alimentation.

« Le fonctionnement régulier des achats amiables et des réquisitions, écrit le ministre, doit continuer d'être assuré : des réserves exagérées, des dissimulations ou des résistances inspirées par l'esprit de lucre seraient impardonnables dans les circonstances présentes. »

« Dans l'accomplissement de cette œuvre de solidarité nationale, tout particularisme, tout égoïsme doit être proscrit avec fermeté. »

« Il faut accepter les restrictions qu'à l'exemple de nos alliés nous avons dû nous imposer, les pratiquer sincèrement, ne chercher ni à les éluder, ni à les remettre en question. »

« D'autre part, il est du devoir de chacun de s'attacher à améliorer la situation en tirant parti de toutes nos ressources. »

« Dans cet ordre d'idées, à titre d'exemple, je signale à nouveau l'intérêt que nous avons à employer la pomme de terre dans la fabrication du pain. Il résulte, en effet, de récentes expériences, que cette denrée cuite et écrasée peut y être employée jusqu'à concurrence d'environ 20 %. Cette utilisation, outre une indispensable économie de céréales, permettra d'écouler des stocks importants de pommes de terre dont le transport est actuellement difficile. »

Le ministre a dit en terminant : « Economiser et produire pendant que nos soldats défendent avec tant de bravoure le sol national, telle doit être la ligne de conduite de chacun. C'est une des conditions de la victoire. »

Economiser et produire, telle doit être la base de la restauration de demain et de la force de l'expansion française.

### Banque de Paris et des Pays-Bas

Au cours de l'exercice, l'amélioration prévue et signalée dès l'année dernière s'est poursuivie et s'est même accentuée. Mais son développement a encore été limité par la guerre qui nécessairement concentre toute l'activité économique du pays sur les besoins toujours croissants de la Défense nationale.

Pour faire face à ces besoins, des ressources nouvelles ont dû être créées. Le Gouvernement les a trouvées d'abord dans le placement des Bons et des Obligations de la Défense Nationale, auquel la Banque de Paris et des Pays-Bas n'a pas cessé de donner tout son concours. Ensuite l'émission de l'Emprunt 4 %. Le succès obtenu par cet Emprunt, s'ajoutant au succès des Emprunts précédents, a été une nouvelle preuve de la confiance qu'inspire le crédit de la France ; il est aussi un témoignage de la foi que nous avons tous dans l'issue victorieuse de la lutte formidable que les Puissances alliées soutiennent depuis près de quatre années. La Banque de Paris et des Pays-Bas et sa clientèle, tant en France que dans ses Succursales, ont, par leurs souscriptions, largement répondu à l'appel du Gouvernement.

Elle a de nouveau participé aux crédits ouverts à l'étranger pour les règlements à faire avec les pays alliés ou neutres. Cette participation s'est encore accrue au cours de l'exercice 1917, et le total qu'elle représente dans le Bilan au 31 décembre dernier, sous le chapitre intitulé : Opérations de change à terme garanties, n'est pas inférieur au chiffre de 82.217.000 francs.

Elle a également continué à donner son concours le plus empressé pour le rachat et pour le prêt de titres mis à la disposition de l'Etat en vue de lui faciliter ses opérations de change ou de crédits à l'étranger.

Parmi les émissions auxquelles la Banque a participé, nous mentionnerons : les Obligations 5 1/2 % du Crédit Foncier de France ; l'Emprunt 5 1/2 % de la Ville de Paris ; les Obligations 5 1/2 % de la Compagnie du Chemin de fer Franco-Ethiopien de Djibouti à Addis-Abeba ; l'augmentation du capital de la Compagnie Générale Transatlantique ; les Bons ou Obligations 6 % de la Société des Etablissements et de la Société des Automobiles Delaunay-Belleville ; de la Compagnie d'Electricité de l'Ouest-Parisien (Ouest-Lumière) et de la Société des Ateliers et Chantiers de la Loire, toutes Sociétés qui travaillent sous des formes diverses, avec une grande activité, pour la Défense nationale. En outre, elle a participé à la constitution du Comptoir National Economique, dont l'objet principal est de s'intéresser à des opérations d'importation et d'exportation.

Ainsi qu'il a été indiqué dans les précédents rapports, la succursale de Bruxelles est sous le séquestre de l'autorité allemande ; elle n'a donc pu, cette année encore, faire parvenir ses comptes.

Constatons que les deux autres succursales de la Banque ne sont pas restées inactives. La succursale d'Amsterdam continue le concours qu'elle avait donné il y a deux ans pour l'ouverture d'un crédit important destiné à faire face à des dépenses de ravitaillement pour les régions envahies.

Rappelons qu'au cours de l'année dernière, une convention d'ordre économique est intervenue entre le Gouvernement français et le Gouvernement fédéral suisse. A cette convention se rattachaient des stipulations financières pour la réalisation desquelles notre Gouvernement s'est adressé à un groupe d'Etablissements français dont la Banque de Paris et des Pays-Bas fait partie. Sa succursale de Genève a été chargée de centraliser les opérations relatives à ces stipulations, dont l'extension a fait l'objet de négociations entre les deux Gouvernements.

Le Bilan de l'Exercice 1917 se totalise, tant à l'Actif qu'au Passif, à 619.810.324 fr. 72, contre 563.696.423 fr. 89, présentant une augmentation de 56.113.900 fr. 83 sur le montant du Bilan de l'Exercice 1916.

Les disponibilités de la Banque sont des plus importantes ; réparties entre les comptes : Espèces en Caisse et à la Banque, Fonds disponibles dans les Banques en France et à l'Etranger, Portefeuille Effets France et Etranger et Bons de la Défense Nationale, Reports, Coupons à encaisser, elles forment un ensemble de 179.787.345 fr. 45, non compris les Correspondants et Comptes courants, d'un total de 157.198.602 fr. 28, dont une grande partie est d'une réalisation facile.

Les Opérations de change à terme garanties 82.217.000 francs représentent la part prise par l'Etablissement dans les opérations de change faites pour faciliter des règlements à l'étranger dans l'intérêt du Trésor ; elles sont en augmentation de 10.712.000 francs, et témoignent du concours actif apporté par la Banque de Paris et des Pays-Bas à toutes les questions intéressant la Défense Nationale ; ce compte a sa contre-partie au Passif.

Les Avances sur garanties sont de 15.002.918 francs 40, en diminution de 1.576.196 fr. 80, Les valeurs possédées par la Banque sont comprises sous les rubriques :

Fonds d'Etats, 20.594.931 fr. 03 ; Actions et Obligations, 110.445.989 fr. 98. Le Portefeuille comprend une grande variété de placements : 39 Fonds d'Etats, 329 natures d'actions et 57 natures d'obligations de Sociétés diverses. Les Participations diverses 22.625.788 fr. 35, en diminution de 1.190.503 fr. 03, comprennent 79 affaires différentes. Les Comptes divers 2.585.508 fr. 75 présentent une diminution de 795.192 fr. 56. Les Immeubles figurent pour 10.681.982 fr. 49.

Au Passif, les réserves de la Société se montent à 99.303.417 fr. 27, somme sensiblement égale au capital social ; elles sont réparties sous les rubriques suivantes :

	(En francs)
Réserve légale.....	10.000.000 »
Réserve extraordinaire.....	68.750.000 »
Fonds de prévoyance (actionnaires).....	12.147.585 85
Fonds de prévoyance (administrateurs).....	522.486 48
Report à nouveau de l'exercice précédent....	7.883.364 94
Ensemble.....	99.303.417 27

Au total des réserves, le Conseil a proposé d'y ajouter une somme de 810.609 fr. 22 prise sur les bénéfices de l'Exercice 1917, de telle sorte que les réserves dépassent actuellement le montant du capital social.

Au compte de Profits et Pertes, au crédit, l'ensemble des bénéfices réalisés s'élève à 11.841.817 fr. 67, contre 9.923.256 fr. 34 l'exercice précédent, soit une augmentation de 1.918.561 fr. 33. Au débit, les frais généraux se montent au total à 3 millions 405.456 fr. 23, en augmentation de 326.697 fr. 20.

En résumé, le compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice net de 8.032.831 fr. 44, supérieur de 1.540.816 fr. 98 au bénéfice de l'Exercice 1916, dont la répartition s'est effectuée comparativement comme suit :

Répartition	Exercices	
	1916	1917
	(En francs)	
Dividende.....	6.000.000 »	7.000.000 »
Tantième au Conseil.....	111.111 11	222.222 22
Report à nouveau.....	380.903 35	810.609 22
	6.492.014 46	8.032.831 44

Notons que le dividende, qui était pour l'Exercice 1916 de 6 %, ou 30 francs par action, a été

porté cette année à 7 %, ou 35 francs par action. Les résultats de l'exercice justifient cette répartition qui absorbera 7 millions de francs.

Le bénéfice total de 8.032.831 fr. 44 porté au compte de Profits et Pertes, résultat de l'exercice, ne comprend ni prélèvement sur les comptes antérieurs, ni plus-value sur le Portefeuille-Titres de la Banque. Sur ces titres, des plus-values, dont quelques-unes très notables, ont été relevées d'après les cours moyens du mois de décembre dernier. Le bénéfice qui en serait résulté ne figure pas au compte de Profits et Pertes; il a servi soit à couvrir des moins-values sur certains titres, soit à des amortissements nouveaux.

Toutes les évaluations antérieures se sont trouvées confirmées et consolidées. Dans ces conditions, le Conseil d'administration de la Banque a pensé qu'il pouvait proposer un nouveau relèvement du dividende, une augmentation de 5 francs, comme pour l'exercice 1915, puis pour l'exercice 1916, en sorte que le revenu de l'action se trouve relevé de 25 francs en 1915, à 30 francs en 1916 et à 35 francs en 1917. Cette progression, qui a donné des résultats satisfaisants, se continue depuis le début de 1916.

Nous conservons pour l'avenir — dit le Président du Conseil dans son allocution — la même foi dans le succès des efforts que nos armées déploient si vaillamment et, après la paix, dans la renaissance économique du pays, à laquelle nous devons tous nous préparer par un redoublement d'activité et d'énergie.

Nous ajouterons que par ses nombreuses disponibilités, la Banque de Paris et des Pays-Bas se trouvera placée sur un terrain très solide et sera en mesure, en ce qui la concerne, de soutenir la part de l'effort qui lui incombera dans le concert mondial.

F. MODAU.

## INFORMATIONS DIVERSES

### FRANCE

**Les dépôts de fonds dans les trésoreries générales et les recettes particulières.** — Le ministre des finances vient de décider que le taux de l'intérêt alloué par le Trésor aux trésoriers-payeurs généraux sur leurs avances serait à partir du 1<sup>er</sup> mai 1918 porté de 2 50 0/0 à 3 0/0 l'an. La part représentant les frais et commissions de ces comptes supérieurs étant limitée au maximum de 0 fr. 50 0/0, les dépôts de fonds à vue qu'ils reçoivent du public soit à leur propre caisse soit à celle des receveurs particuliers des finances bénéficieront ainsi d'intérêts au taux minimum de 2 50 0/0 l'an.

On sait que, depuis le 11 décembre 1914, le remboursement de ces dépôts de fonds, dont les trésoriers-payeurs généraux continuent à être personnellement responsables, jouissent en outre de la garantie subsidiaire de l'Etat.

Le public trouve donc de très sérieux avantages dans ce mode de placement pour celles de ces disponibilités qu'il désire conserver entièrement liquides. Il convient d'ajouter que les trésoriers-payeurs généraux seront désormais tenus de délivrer, sans autres frais que le remboursement du prix des timbres, des carnets de chèques aux déposants qui en feront la demande; les chèques barrés tirés sur un compte de dépôts de fonds dans une trésorerie générale pourront être rendus payables sur toute trésorerie générale ou recette particulière du territoire métropolitain. Le paiement pourra donc en être obtenu gratuitement dans tous les chefs-lieux de département et d'arrondissement.

### Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	18 avril 1918	25 avril 1918
<b>ACTIF</b>		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse .....	3.340.633.902	3.341.754.779
à l'Etranger .....	2.037.108.485	2.037.108.485
Or .....	5.377.742.387	5.378.863.264
Argent .....	255.575.678	256.070.621
	5.633.318.065	5.634.933.885
Disponibilité à l'étranger .....	1.231.401.047	1.286.681.998
Effets échus hier à recevoir à ce jour .....	12.233.769	8.225.386
Portefeuille Paris :		
Effets Paris .....	913.894.064	880.808.541
Effets Etranger .....	10.635.048	8.552.347
Effets du Trésor .....	221.550	175.740
Portefeuilles des succursales .....	516.393.356	507.794.222
Effets prorogés :		
Paris .....	482.812.381	481.824.116
Succursales .....	616.740.782	615.420.226
Avances sur lingots à Paris .....	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succursales .....		
Avances sur titres à Paris .....	461.191.430	408.409.910
Avances sur titres dans les succursales .....	640.898.043	635.371.999
Avances à l'Etat .....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914) .....	15.350.000.000	15.650.000.000
Avances temporaires au Trésor public .....		
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers .....	3.385.000.000	3.385.000.000
Rentes de la Réserve .....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques) .....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles .....	99.801.434	99.801.434
Rentes immobilisées .....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque .....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales .....	42.361.639	42.361.639
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales .....	18.706.549	19.500.138
Emploi de la réserve spéciale .....	8.407.137	8.407.137
Divers .....	780.613.792	805.376.351
<b>Total</b> .....	<b>30.534.494.823</b>	<b>30.808.497.824</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital de la Banque .....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital .....	8.450.697	8.450.697
Reserves (Loi du 17 mai 1834) .....	10.000.000	10.000.000
Ex-banques département .....	2.980.750	2.980.750
mobilières (Loi du 9 juin 1857) .....	9.125.000	9.125.000
Réserves immobilières de la Banque .....	4.000.000	4.000.000
Réserves spéciales .....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation .....	26.231.771.480	26.395.251.400
Arretrages de valeurs déposées .....	46.214.960	41.832.322
Billets à ordre et récépissés .....	3.784.380	3.400.897
Compte courant du Trésor .....	41.974.805	55.763.826
Comptes courants de Paris .....	1.994.295.530	2.061.753.276
Comptes courants dans les succursales .....	1.219.210.671	1.251.496.778
Dividendes à payer .....	5.034.620	4.927.350
Escompte et intérêts divers .....	83.556.046	84.678.516
Récompte du dernier semestre .....	3.829.538	3.829.538
Divers .....	679.358.898	680.097.026
<b>Total</b> .....	<b>30.534.494.823</b>	<b>30.808.497.824</b>

### Comparaison avec les années précédentes

	30 juillet 1914	29 avril 1915	27 avril 1916	26 avril 1917	25 avril 1918
<b>Circulation</b> .....	6.683.2	11.584.3	15.278.0	19.009.9	26.395.3
<b>Encaisse</b> .....	4.141.3	4.168.9	4.803.6	5.242.2	5.378.9
argent .....	625.3	376.6	358.9	256.6	256.1
<b>Portefeuille</b> .....	2.444.2	2.789.2	1.988.0	1.753.8	2.502.8
<b>Avances aux partic.</b> .....	743.8	654.5	1.218.7	1.170.4	1.056.7
à l'Etat .....	200.0	5.400.0	7.900.0	10.100.0	15.850.0
<b>Compt. cour. Trésor</b> .....	382.6	43.0	42.9	122.1	55.8
partic. .....	947.6	2.317.1	2.091.9	2.508.8	3.313.3
<b>Taux d'escompte</b> .....	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

### L'achat de matériel roulant des grands réseaux.

— Le 21 avril a été promulguée au Journal officiel la loi fixant à 40 0/0 la participation de l'Etat dans l'achat de matériel roulant des grandes Compagnies de chemin de fer. Ces achats porteront, pour l'ensemble des réseaux, sur 830 locomotives, 690 tenders et 32.965 wagons. Le maximum des engagements de l'Etat ne pourra dépasser : pour les Chemins de fer de l'Etat, 111.060.000 fr. ; pour le P.-L.-M., 93.692.300 ; pour l'Orléans, 67.060.000 ; pour le Midi, 26.720.000 ; pour le Nord, 26.040.000 ; pour l'Est, 19.780.000 ; soit au total, 344.352.300 fr.

En cas de rachat, l'Etat ne remboursera à chaque réseau que la différence entre la valeur de ce matériel et une proportion de cette valeur égale à celle que l'Etat aura prise à sa charge dans la dépense d'acquisition.

**Le recouvrement des impôts.** — Le Journal Officiel a publié, le 12 courant, le rendement des impôts indirects et monopoles pour le mois de mars dernier. Ce rendement se compare ainsi avec les évaluations budgétaires et celui de mars 1917, trente-deuxième mois de la guerre.

Produits	Comparaisons avec		
	Re-couvrements	Evaluations budgétaires	Mars 1917
<b>Impôts et revenus divers :</b> (En milliers de francs)			
Enregistrement .....	59.632	+ 8.847	+ 10.263
Timbre .....	12.061	+ 853	+ 853
Impôt sur les opérations des Bourses de valeurs et de commerce et pénalités .....	207	— 7	— 7
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières .....	11.507	+ 1.583	+ 2.088
Taxe spéciale sur les paiements .....	24	+ 24	+ 24
Douanes .....	95.181	— 100.869	— 86.352
Contributions indirectes .....	46.274	+ 318	+ 1.299
Denrées coloniales et succédanés du café .....	5.235	— 1.072	+ 281
Sels .....	2.135	— 1.189	— 1.189
Sucres .....	11.761	— 10.102	— 10.102
<b>Monopoles :</b>			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur les briquets, tabacs, poudres à feu) .....	59.833	+ 2.078	+ 3.412
Postes .....	22.110	+ 593	+ 593
Télégraphes .....	5.618	+ 527	+ 527
Téléphones .....	4.873	+ 238	+ 238
Produits de diverses exploitations .....	113	— 18	— 8
	336.564	— 98.196	— 78.085

Pour les trois premiers mois de 1918, la comparaison s'établit comme suit avec les évaluations budgétaires et la même période de 1917 :

Produits	Comparaisons avec les 3 premiers mois		
	Re-couvrements	Evaluations budgétaires	1917
<b>Impôts et revenus divers :</b> (En milliers de francs)			
Enregistrement .....	186.832	+ 34.537	+ 38.787
Timbre .....	47.333	+ 4.646	+ 4.646
Impôt sur les opérations des Bourses de valeurs et de commerce et pénalités .....	658	+ 25	+ 25
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières .....	67.898	+ 3.252	+ 12.036
Taxe spéciale sur les paiements .....	24	+ 24	+ 24
Douanes .....	298.193	— 161.273	— 141.896
Contributions indirectes .....	142.647	— 6.278	— 2.324
Denrées coloniales et succédanés du café .....	17.554	— 1.367	— 5.214
Sels .....	7.152	— 3.386	— 3.386
Sucres .....	32.094	— 23.850	— 23.850
<b>Monopoles :</b>			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur briquets, tabacs, poudres à feu) .....	169.318	+ 8.240	+ 12.240
Postes .....	68.284	— 1.267	— 1.267
Télégraphes .....	17.569	+ 2.331	+ 2.331
Téléphones .....	13.330	+ 1.700	+ 1.700
Produits de diverses exploitations .....	295	+ 94	+ 123
<b>Total</b> .....	1.064.181	— 142.572	— 106.025

Le produit des impôts et revenus indirects et des monopoles s'est donc élevé, pour le mois de mars, au chiffre de 336.564.400 francs, en diminution de 98.196.300 francs sur les évaluations de recettes établies pour le même mois.

Par rapport aux recouvrements de mars 1917, on relève une moins-value de 78.084.900 francs, soit près de 19 %. Ces diminutions sont dues à une régression sur l'année dernière du produit des droits à l'importation. Les prévisions de recettes de 1918 ayant été établies d'après les encaissements du premier semestre de 1917, cette régression se traduit par un déficit, aussi bien par rapport aux évaluations budgétaires, que par rapport aux recouvrements de l'année dernière. Si l'on fait abstraction du produit des douanes, on obtient, pour le mois, un chiffre de recettes supérieur de 8.267.000 francs, soit 3,5 % environ, aux réalisations de mars 1917.

Les recettes réalisées par les administrations de l'enregistrement et des contributions indirectes présent, au contraire, des plus-values sur l'année dernière. L'augmentation est près de 10 % en ce qui concerne l'administration de l'enregistrement. Les plus importantes progressions intéressent les droits dont le rendement est lié à l'activité des transactions civiles et commerciales, droits sur les ventes d'immeubles et sur les ventes de fonds de commerce, qui atteignent les uns et les autres un chiffre plus que double de celui de mars 1917, droits sur les ventes de meubles, timbre des effets de commerce. Pour certaines de ces taxes, le montant des rendements normaux s'est même trouvé dépassé.

Les produits recouverts par l'administration des contributions indirectes sont en progression de 5,6 % sur l'année dernière, malgré un fléchissement sur les alcools qui est dû à la réduction des quantités mises à la disposition de la consommation.

Les plus notables majorations concernent les tabacs et les allumettes, dont le prix de vente a été relevé récemment, et les diverses taxes créées par la loi du 30 décembre 1916 (spécialités pharmaceutiques, denrées coloniales et chicorée, spectacles, eaux minérales).

Par rapport aux recouvrements d'une période normale, les recettes de mars 1918 sont en plus-value de 41.014.600 francs, soit 14 % environ.

Quant aux « Produits et revenus du domaine de l'Etat, produits divers, ressources exceptionnelles et recettes d'ordre », qui ne sont d'ailleurs donnés qu'à titre de renseignement, sans qu'on puisse en tirer des conclusions rigoureuses en raison des variations considérables qui se produisent dans l'époque de recouvrement d'un grand nombre d'entre eux, ils ont atteint, en mars dernier, 17.171.300 francs, contre 11.027.000 francs pour les évaluations budgétaires et 12.429.000 francs en mars 1917.

Il a paru préférable de ne pas comprendre dans la présente publication, établie à la date du 31 mars, la situation du recouvrement des contributions directes et des taxes y assimilées. Les rôles, en effet, n'ont pu encore être émis dans un certain nombre de départements et les recouvrements effectués jusqu'à ce jour ne sauraient fournir aucun élément utile d'appréciation.

**Le taux de l'intérêt légal.** — Le Journal officiel a publié le 20 avril une loi fixant le taux de l'intérêt légal en France à 5 0/0 en matière civile et 6 0/0 en matière commerciale, et en Algérie à 6 0/0 dans les deux cas. Cette décision est valable pendant la durée de la guerre, et pendant une période qui ne pourra être inférieure à 5 années à partir de la cessation des hostilités.

A ce moment, et quelle que soit la date d'exigibilité des créances, les parties auront réciproquement la faculté de demander ou d'effectuer le remboursement de la créance après un préavis de 6 mois. Toutefois cette disposition n'est pas applicable aux prêts consentis par le Crédit foncier, par la Caisse des Dépôts et Consignations et par les Caisses dont elle a la gestion.

## GRANDE-BRETAGNE

**Bilan de la Banque d'Angleterre.** — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 17 avril, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....	78.763.000	
Dette de l'Etat.....	41.015.400	
Autres garanties.....	7.434.900	
Or monnayé et en lingots.....	60.313.000	
	<u>78.763.000</u>	
Département de Banque		
Capital social.....	14.552.000	
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Épargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	39.952.000	
Dépôts divers.....	138.232.000	
Traites à sept jours et diverses.....	16.000	
Solde en excédent.....	3.074.000	
	<u>195.826.000</u>	
Garanties en valeurs d'Etat.....	58.313.000	
Autres garanties.....	105.951.000	
Billets en réserve.....	30.878.000	
Or et argent monnayé en réserve.....	684.000	
	<u>195.826.000</u>	

**Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)**

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.398	9.967	20.40	6 %
27 fév. 1918	59.353	47.251	167.417	155.991	30.552	18.24	5 %
6 mars...	60.085	47.591	178.737	165.928	30.944	17.31	"
13 — ...	60.085	47.284	167.351	154.229	31.251	18.67	"
20 — ...	60.611	47.358	169.754	156.215	31.703	18.66	"
27 — ...	60.611	47.817	181.392	168.307	31.244	17.22	"
3 avril...	61.429	47.998	186.561	172.795	31.881	17.09	"
10 — ...	60.436	47.881	172.372	158.927	30.905	17.93	"
17 — ...	60.997	47.266	178.184	164.264	31.562	17.71	"

**La politique fiscale anglaise d'après-guerre.** — Le gouvernement a décidé de publier le rapport de la commission spéciale qui, sous la présidence de Lord Balfour, a longuement étudié la situation commerciale et économique d'après-guerre. La commission recommande l'établissement de droits de douane qui suffiraient à protéger certaines industries naissantes. Elle préconise également des mesures énergiques contre le *dumping*. La majorité de la commission est hostile à un tarif général sur les produits industriels. La minorité, qui préconise un tarif de ce genre, a rédigé un rapport spécial pour y exposer son point de vue.

**Le budget britannique.** — Le 22 avril, M. Bonar Law, Chancelier de l'Échiquier, a présenté à la Chambre des Communes, le budget le plus considérable de l'histoire du monde.

Au cours de la dernière année budgétaire finissant le 31 mars, les dépenses totales ont dépassé les évaluations budgétaires de 10 milliards 150 millions de francs et les crédits votés, de 10 milliards 675 millions de francs.

Le budget de la guerre est représenté, dans ces excédents, par 3 milliards 875 millions ; les crédits affectés aux aliments et autres nécessités, par 3 milliards 475 millions. La balance consiste en augmentation des avances accordées aux alliés.

« L'année dernière, nos avances aux alliés se sont montées à 12 milliards 625 millions ; celles des États-Unis aux alliés, à 23 milliards 750 millions, dont 12 milliards 500 millions à la Grande-Breta-

gne. Cela signifie que nous nous appuyons, dans une large mesure sur les États-Unis comme les autres alliés s'appuient sur nous, mais que, quant à la guerre, nos propres ressources suffisent. »

Passant à l'examen des recettes M. Bonar Law a dit qu'il y eut, l'année écoulée, des excédents budgétaires dans tous les chapitres. Celui de l'impôt sur les bénéfices excessifs fut de 500 millions ; celui de l'impôt sur le revenu ordinaire et extraordinaire de 512 millions 500.000 francs. Les taxes sur les établissements d'amusement ont donné 125 millions : soit près de 12 millions 500.000 francs de plus que les évaluations.

L'impôt sur le tabac a fourni un excédent de 42 millions 500.000 francs.

Pour l'année courante, le gouvernement croit que les crédits prévus seront fortement dépassés. Ces crédits donnent un total de 63 milliards 750 millions, tandis que les dépenses de l'année passée se sont montées à 60 milliards 75 millions.

Ces chiffres représentent une dépense quotidienne de 174.650.000 francs contre 164.575.000 francs pour l'année dernière.

Les dépenses totales sont évaluées maintenant à 74.304.925.000 francs, tandis que les recettes, sur la base des impôts existants, sont de 49.356.250.000 francs.

On croit que le revenu dérivant de l'impôt sur les bénéfices excessifs sera de 7.500 millions. Les nouveaux impôts proposés donneront 1.695 millions, soit un revenu total de 21.051.250.000 francs, qui laisse une balance de 53.253.675.000 francs qu'il faudra se procurer par des emprunts.

M. Bonar Law a examiné ensuite quelle sera la situation financière du pays à la fin de l'année. A la fin de cette année, la dette nationale, y compris les avances faites aux alliés et aux dominions, sera de 199 milliards 500 millions.

M. Bonar Law a proposé de nouveaux impôts devant produire 2 milliards 850 millions. Il a expliqué que la situation financière de la Grande-Bretagne est meilleure que ces chiffres ne semblent l'indiquer.

La proportion des dépenses totales de guerre, alimentées par des recettes, était, fin mars, de 26,2 %. Pour 1918-1919, cette proportion est évaluée à 28,3 %.

Le total des recettes au chapitre de la guerre, à la fin de l'année écoulée, était de 26 milliards 100 millions : à la fin de l'année courante, il atteindra 42 milliards 150 millions.

Si on considère ces chiffres et la situation telle qu'elle sera à la fin de l'année, on verra que la puissance financière du pays, après cinq années de guerre, sera beaucoup plus grande que personne n'aurait pu le prévoir, et c'est un témoignage extraordinaire de la stabilité financière de l'empire britannique.

M. Bonar Law a opposé ensuite la situation financière de l'Allemagne à celle de la Grande-Bretagne à la fin de l'année courante. Il a calculé que la dette de guerre de l'Allemagne ne sera pas inférieure à 200 milliards et que le déficit des dépenses annuelles sur les recettes annuelles atteindra au moins 9 milliards 625 millions.

« Si notre situation était semblable, a fait remarquer M. Bonar Law, le gouvernement britannique approcherait de la banqueroute. »

## RUSSIE

**Etablissement du calendrier grégorien en Russie.**

— D'après l'Agence Economique et Financière, c'est à partir du 1<sup>er</sup> février, vieux style, que le calendrier de l'Europe occidentale a été introduit en Russie. Le 1<sup>er</sup> février a été daté : 14 février ; le 2 février : 15 février et ainsi de suite. Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, l'inscription de la date de l'ancien calendrier est obligatoire, entre parenthèses, à côté de la date du nou-

veau calendrier. Un décret établit les règles à observer pour l'introduction des modifications correspondantes dans les engagements contractuels et légaux, dans le calcul des salaires, des appointements, des intérêts et des pensions.

**La situation bancaire.** — Le journal *Börsen*, de Copenhague, donne sur la situation des banques en Russie des détails assez intéressants. On sait que toutes les banques et institutions de Crédit se sont vu enlever leur caractère privé, tandis que leurs titres étaient déclarés sans valeur. Elles avaient d'abord été rattachées à la Banque d'Etat en qualité de succursales. Ce système a été supprimé et ces banques sont réunies à d'autres grandes institutions. Ainsi, la Banque de Sibirie fait partie de la Banque des Commerçants de Moscou. Toutes les banques sont logées maintenant dans les locaux de la Banque des Commerçants. Il ne s'y fait d'ailleurs pas d'opérations. Il est excessivement difficile de retirer les fonds. Même les salaires des ouvriers et des employés ne sont payés que sur autorisations du Comité des ouvriers et des soldats.

**Le budget du gouvernement bolcheviste.** — On mande de Bâle que le comité exécutif central des Soviets de Moscou a procédé à la discussion du budget, dont le premier semestre de 1918 accuse un total de dépenses de 24 milliards et demi, sans compter les frais d'entretien du conseil des commissaires et autres hautes institutions gouvernementales. Le rapporteur a déclaré qu'il ne voit pas les ressources et les moyens de réaliser cette énorme somme. Il a constaté que la nationalisation des banques a détruit complètement tout crédit, tout commerce, tant intérieur qu'extérieur. Il est vrai que les Soviets locaux frappent sans cesse la bourgeoisie de fortes contributions qui produisent des ressources très importantes, mais qui disparaissent mystérieusement sans laisser la moindre trace.

En outre, le conseil des commissaires du peuple a prévu toute une série de mesures en vue de combler le déficit de 23 milliards de francs par lequel se solde le projet de budget de 1918.

La plupart de ces mesures sont des impôts indirects, dont certains\* frisent le pur ridicule.

C'est ainsi que les propriétaires de chevaux de labour seront imposés de 100 roubles à partir du troisième cheval à leur service. Les chevaux dits de luxe payeront 500 roubles d'impôts par tête. Les autos 1.000 roubles, les voitures de luxe 300 roubles. Chaque décaïne de terre, à partir de la 25<sup>e</sup>, sera frappée d'une taxe de 100 roubles. Les immeubles servant à l'habitation seront imposés pour 12 1/2 0/0 de leur valeur. Toute omission de déclaration entraînera la confiscation de la maison. Les pianos seront imposés de 300 roubles et de 600 s'ils ne servent pas journellement.

Les détenteurs d'actions ou d'obligations payeront, de 10.000 à 100.000 roubles de capital, une taxe de 20 0/0 de la valeur nominale du capital. A partir de 100.000 roubles, la taxe sera de 40 0/0. Les taxes postales subissent une élévation énorme : 30 kopecks pour la correspondance intérieure ; 50 pour l'étranger et 40 kopecks par mot dans les télégrammes ; 12 0/0 de la somme envoyée pour les envois d'argent.

## ETATS-UNIS

**L'augmentation du prix du blé.** — La Chambre des représentants a voté par 167 voix contre 98 le projet de loi qu'avait repoussé le Sénat et qui porte à 2 dollars 50 cents le prix du bushel de blé, prix que le président Wilson avait primitivement fixé à 2 dollars 20 cents.

Le président avait usé de toute son influence pour éviter une augmentation du prix du blé qui, selon lui, serait de nature à causer une perturbation dans le système d'achats des alliés et à provo-

quer des manœuvres d'accaparement en vue d'une nouvelle hausse de prix.

Un membre du Congrès, M. Lever, a exposé que la surface consacrée à la culture du blé aux États-Unis dépasse déjà de 3 millions d'acres le chiffre le plus élevé précédemment obtenu, qui était de 16 millions d'acres. Il a affirmé qu'une élévation du prix du blé n'entraînerait pas une augmentation sensible de la production.

**Le troisième Emprunt de la Liberté.** — Le président Wilson a lancé un appel proclamant le 26 avril comme « journée de la Liberté », pendant laquelle il demande que les citoyens du pays entier tiennent des réunions en faveur de l'emprunt de la Liberté et prennent des engagements en matière d'aide financière, afin de soutenir la cause nationale.

« Que la réponse du pays au troisième Emprunt de la Liberté, dit le président Wilson, exprime en termes non douteux la détermination de l'Amérique de combattre pour la paix, la paix permanente de justice. »

Les souscriptions s'élevaient déjà le 18 avril à un milliard 89 millions de dollars, quoique la campagne en faveur de l'emprunt ne soit pas encore à sa moitié.

**La fonte de la monnaie d'argent.** — La Commission financière du Sénat a approuvé le projet de loi pour la fonte de dollars, tout en majorant de 250 à 350 millions de dollars la quantité à transformer en argent-métal. Comme nous l'avons annoncé, il y a huit jours, des certificats du Trésor doivent être retirés de la circulation au fur et à mesure de la fonte ; ces bons seront remplacés par la même quantité de billets de la Federal Reserve Bank.

## ALLEMAGNE

**Banque Impériale d'Allemagne.** — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 15 avril 1918 accuse, sur celui du 6 avril 1918, les variations suivantes :

	6 avril 1918	15 avril 1918	Compar.
(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.409	2.409	"
— argent.....	119	119	"
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	1.533	1.474	— 59
Portefeuille d'es-compte.....	14.203	13.965	— 238
Avances.....	6	6	"
Portefeuille titres....	89	84	— 5
Circulation.....	11.917	11.727	— 190
Dépôts.....	7.595	7.375	— 220

**Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).**

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août 1918	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (31 juil.)
23 févr. 1918	2.408	116	1.264	11.123	6.069	12.356	7	5 (3 août)
28 — ...	2.408	116	1.313	11.311	6.490	13.049	6	"
7 mars...	2.408	117	1.326	11.324	6.591	13.065	9	"
15 — ...	2.408	117	1.333	11.355	6.745	13.349	6	"
23 — ...	2.409	117	1.339	11.399	7.129	13.469	5	"
30 — ...	2.409	118	1.550	11.970	9.030	16.024	6	"
6 avril...	2.409	119	1.533	11.917	7.595	14.203	6	"
15 — ...	2.409	119	1.474	11.727	7.375	13.965	6	"

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

**Nouveaux impôts allemands.** — Le 18 avril, le gouvernement a déposé sur le bureau du Reichstag de nouveaux projets d'impôts. Les chapitres principaux, avec les besoins escomptés des nouveaux impôts, sont en millions de marks :

Impôt sur l'alcool, 650 ; sur la bière, 340 ; sur les vins, 100 ; sur les vins mousseux, 20 ; sur les eaux minérales et les limonades, 50 ; élévation des droits de douane sur le café, le thé, le cacao et le chocolat, 75 ; élévation des taxes postales et télégraphiques, 125 ; taxes sur les bénéfices de guerre extraordinaires pour la quatrième année de guerre, 600 ; extension des impôts sur les transactions et introduction d'impôts sur les objets de luxe, un milliard, soit près de trois milliards de marks.

En outre, afin d'éviter le non-paiement des impôts, tout contribuable cherchant à quitter l'Empire sera astreint à payer pour cinq ans les impôts personnels.

Selon la *Leipziger Volkszeitung*, la dette de l'Empire s'élève à 124 milliards de marks et exige, tant pour l'amortissement que pour le paiement des intérêts, une somme de 8 milliards.

Le 20 avril, on annonçait de Bâle que les projets financiers du gouvernement impérial sont très vivement commentés. Jamais le Reichstag n'avait encore été saisi de propositions aussi importantes.

Les partis ont demandé que toute délibération fût ajournée à la semaine prochaine, afin de leur laisser le temps de soumettre les propositions du gouvernement à un examen approfondi. Mais déjà l'attitude des groupes politiques se dessine.

Les Droites ne cachent pas leur satisfaction de voir le gouvernement renoncer à tout impôt direct d'empire : l'idée fédéraliste a triomphé, dit-on, parmi les conservateurs. En outre, elles se félicitent de constater que l'agriculture a été ménagée et que ce sont les populations urbaines qui auront à supporter la plus grande partie des charges nouvelles.

Ce sont là, précisément, les deux griefs essentiels que l'on formule à gauche contre les projets. On est fort surpris que le gouvernement ne recoure que dans une si faible mesure à la taxation directe. Les 5 ou 600 millions que procurera l'impôt sur les bénéfices de guerre sur les sociétés ne représente, en effet, qu'une ressource temporaire. Les autres impôts sont tous des impôts indirects. L'heure d'une réforme complète du système financier serait pourtant venue.

Dès à présent il semble qu'une très vive opposition se manifeste au Reichstag contre les projets. Ils seront votés, mais ce ne sera pas sans que certains d'entre eux ne soient très profondément modifiés : le comte Röderer, dit-on à gauche, ne peut se laisser aller à cet égard à aucune illusion.

**Les résultats du 8<sup>e</sup> emprunt de guerre.** — D'après l'Agence Wolff, le résultat du huitième emprunt de guerre allemand, qui a coïncidé avec l'offensive, atteindrait 14 milliards 550 millions de marks, soit 18 milliards 187.500.000 francs. A ce total il manquerait encore quelques petites souscriptions, ainsi que les souscriptions du front, pour lesquelles le délai n'expire que le 18 mai.

La *Gazette de Francfort*, contrairement aux autres journaux allemands qui décrivent le nouvel emprunt de guerre comme un grand succès, remarque que les masses ont souscrit sur une plus petite échelle qu'avant. Le journal explique ce fait en disant qu'il faut l'attribuer à la fois à l'empressement mis à souscrire aux précédents emprunts et au manque actuel de ressources.

Ajoutons qu'au cours de l'année budgétaire 1917, le trésorier allemand a dû trouver, pour le service des intérêts des emprunts de guerre, 2.875 millions de marks de nouveaux revenus contre 1.250 millions l'année précédente. De nouveaux impôts sont donc encore à prévoir.

**Les pertes allemandes.** — Un périodique allemand, la *Neue Europa*, publie une statistique des pertes allemandes du 2 août 1914 au 31 juillet 1917, statistique dressée par un écrivain militaire allemand, Karl Bleibtreu. Cette statistique comprend seulement les morts et les prisonniers ; elle donne les chiffres suivants :

*Front occidental.* — 1914, 669.800 ; 1915, 713.461 ; 1916, 901.250 ; 1917, 320.450. — Total : 2.604.961.

*Front oriental.* — 1914, 163.900 ; 1915, 699.600 ; 1916, 359.800 ; 1917, 261.250. — Total : 1.484.550.

Total général : 4.089.511.

Du 1<sup>er</sup> août 1917 au 31 janvier 1918, l'écrivain estime à 367.450 le chiffre des pertes globales sur les deux fronts, soit en tout 4.456.961 hommes.

En ajoutant les hommes morts de maladies ou de blessures, les pertes résultant de la guerre coloniale et maritime et celles du train et des auxiliaires, qui ne sont pas comprises dans la précédente énumération, le chiffre dépasse très sensiblement cinq millions.

#### AUTRICHE-HONGRIE

**La dette de l'Autriche.** — Le rapport de la Commission de contrôle de la dette de l'Etat autrichien constate qu'au 30 juin 1917 la dette de guerre s'élevait à 42 milliards de couronnes, contre 31 milliards au 31 décembre 1916, dont 10 milliards (contre 8.19) en avances de la Banque d'Autriche-Hongrie. L'ancienne dette de l'Etat (indépendante de la dette de guerre proprement dite) s'élevait à 13 milliards de couronnes.

**La crise alimentaire à Vienne.** — Le maire de Vienne, M. Weisskirchner, vient de prononcer un discours très pessimiste sur la situation économique de la monarchie, dans lequel il a déclaré entre autres choses :

« Notre situation alimentaire a encore empiré au cours de ces derniers temps. Le peuple, qui a déjà beaucoup souffert, devra encore se restreindre et faire montre d'une abnégation plus grande encore, car les espoirs que nous avions fondés sur les importations de l'Ukraine ne se sont malheureusement pas réalisés. Nous espérons maintenant que l'empire allemand accomplira tous ses devoirs d'allié et ravitaillera nos malheureuses populations dans la mesure de ses moyens. »

D'autre part, suivant la *Nouvelle Presse libre*, le manque de vivres est tel dans la capitale autrichienne que les halles centrales sont tous les jours le théâtre de scènes tumultueuses. Vendredi dernier, l'effervescence populaire était telle que la police fut incapable de maintenir la foule, qui mit au pillage un certain nombre de boutiques.

La disette règne surtout en Bohême. Chaque jour en apporte un témoignage nouveau. Suivant le journal allemand *Bohemia*, cité par la *Leipziger Volkszeitung*, des milliers de familles de Prague et des environs sont sans un morceau de pain depuis quelques jours. Un de ces derniers jours, il a manqué 54.000 pains aux autorités urbaines, et pour la dernière semaine, il a été estimé que le déficit serait de 100.000 pains.

#### ESPAGNE

**Les vins espagnols en France.** — Sous ce titre, le *Diario Universal* donne à ses lecteurs, sur l'accord économique récemment conclu entre la France et l'Espagne, quelques détails intéressants :

« On connaît maintenant, dit notre confrère, les démarches faites par le ministre des Affaires étrangères pour résoudre la situation difficile où se trouvaient beaucoup de nos viticulteurs, qui avaient expédié leurs vins en France, avant que n'entrât en vigueur la convention franco-espagnole. Ces démarches ont donné le résultat attendu. La France accorde toutes facilités pour que ces

vins soient vendus sur son marché, et que les services du Ravitaillement français en achètent une grande partie.

« L'attitude de nos voisins mérite d'être notée, afin que l'opinion, apprenant à mieux connaître la nature de nos relations avec eux, comme avec chacun des belligérants, puisse établir des comparaisons instructives. A la veille de la signature de l'accord, divers journaux, avec l'ensemble d'une action concertée, prétendirent que nos vins avaient été refusés, preuve nouvelle que seule la partie de ces traités avantageuse pour la France serait exécutée. L'imputation n'était pas seulement absurde ; elle était malveillante.

« Absurde, parce que les nécessités espagnoles dont on s'était inspiré ne pouvaient être satisfaites par la simple signature, mais par l'application du traité. Or, si on ne l'avait pas appliqué, une protestation générale se fût élevée immédiatement. Malveillante, car lorsqu'ils s'attachaient obstinément à nous brouiller avec un des pays les mieux placés par sa proximité pour nous procurer les plus grands bénéfices ou nous infliger les dommages les plus graves.

« Ces journaux savaient que la convention avec la France ne pouvait être appliquée puisqu'on n'avait pas encore réalisé la combinaison financière destinée à la rendre effective. Cette campagne n'allait donc pas seulement à l'encontre de la justice, mais aussi de la vérité. Les faits démontrent que la France, non contente de se conformer à la convention, étend les facilités concertées pour l'introduction de nos vins à d'autres jus ou moûts, à propos desquels elle n'avait pas contracté d'engagements. Elle apporte à ses relations avec l'Espagne un esprit de bienveillance qui mérite d'être apprécié d'autant plus que les occasions de comparer ne feront pas défaut. »

\*\*

En effet, le jour même où le *Diario Universal* publiait l'article précédent (17 avril 1918), la *Correspondencia de España* écrivait les lignes suivantes :

« LE TORPILLAGE DU « LUISA ». — Le Gouvernement conclut des accords économiques ; mais l'Allemagne s'oppose à leur application. A cet égard, le cas du vapeur *Luisa* est significatif. L'Etat l'avait réquisitionné pour qu'il transportât des fruits en Angleterre et en rapportât du charbon destiné à la Compagnie des Chemins de fer du Nord. Or, il a été torpillé dans le canal de Bristol, et trois hommes de l'équipage ont péri.

« Il est hors de doute que les Alliés peuvent se passer de nos exportations, alors que les leurs nous sont indispensables. En outre, il ne nous suffirait pas qu'ils nous vendent leurs produits ; il faut encore qu'ils achètent les nôtres. Les producteurs de fruits, de riz, les mineurs, les viticulteurs demandent que soient renouées à bref délai les relations commerciales avec les nations de l'Entente. Déjà le travail a cessé dans certaines mines. Il menace d'être arrêté ailleurs. Il faut donc qu'on décide une bonne fois si nous devons nous résigner à un blocus absolu.

« Les Alliés commerceront avec le monde entier. Leurs navires sont armés et naviguent en convois. En cas d'attaque, ils peuvent se défendre. Par contre, les nôtres sont isolés, désarmés et s'offrent comme des proies inertes aux torpilles des sous-marins allemands. Il convient de résoudre définitivement cette question si exceptionnellement grave. Se taire et hausser les épaules est une attitude antipatriotique et criminelle. »

Ces observations méritent d'être enregistrées.

#### Lois, Décrets et Arrêtés

**18 Avril.** — *Loi* relative aux mesures contre les fraudes fiscales.

**20 Avril.** — *Loi* modifiant le taux de l'intérêt légal et suspendant temporairement la limitation de l'intérêt conventionnel.

*Arrêté* relatif aux avances des trésoriers payeurs généraux.

**21 Avril.** — *Loi* approuvant la convention passée, le 30 novembre 1917, entre le ministre de la Guerre et les grands réseaux de chemins de fer, en vue de la participation de l'Etat à des dépenses d'achat de matériel roulant.

**23 Avril.** — *Décret* instituant le répertoire des opérations de change en Algérie.

**24 Avril.** — *Avis* relatif à la délivrance des Bons du Trésor à échéance maxima d'un an.

#### Revue Commerciale

**Le prix du sucre.** — Dans un rapport adressé au président de la République, M. Boret, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, expose que les nouveaux prix d'achat ou de réquisition, consentis aux agriculteurs français et aux planteurs de nos colonies, sont plus en harmonie avec les prix de vente actuels du sucre à la consommation. Quant aux sucres provenant de l'étranger, l'accroissement constant des frets entraîne une augmentation du prix de la marchandise à l'arrivée dans nos ports.

En conséquence, un décret publié par le *Journal officiel* du 12 avril 1918 et applicable immédiatement fixe les prix suivants pour la vente en gros du sucre (la marchandise désormais est vendue non logée) :

1<sup>o</sup> Sucre raffiné, cassé et rangé en boîtes de carton, ou en caisses ou en paquets, contenant 5 kilos ou plus, y compris le droit de consommation, 176 fr. 50 les 100 kilos ; 2<sup>o</sup> sucre raffiné, cassé et rangé en boîtes de carton ou en paquets, contenant 1 kilo au moins, majoration de 2 fr. 25 par 100 kilos sur le prix fixé au n<sup>o</sup> 1 ; 3<sup>o</sup> sucre raffiné en poudre, glace ou semoules diverses, marchandise logée, y compris le droit de consommation, 176 fr. 50 les 100 kilos ; 4<sup>o</sup> sucre en pain, marchandise nue, mais y compris le droit de consommation, 173 francs les 100 kilos (le prix des pains de 3 kilos et au-dessous est majoré de 1 fr. 50 par 100 kilos sur le prix fixé au n<sup>o</sup> 4) ; 5<sup>o</sup> sucre en morceaux irréguliers gros et petits déchets de sucre, marchandise logée, y compris le droit de consommation, 173 francs les 100 kilos ; 6<sup>o</sup> sucre blanc cristallisé ou granulé, de toute origine, y compris le droit de douane applicable aux sucres étrangers et le droit de consommation, marchandise nue, 160 francs les 100 kilos ; 7<sup>o</sup> sucre cristallisé ou granulé en poudre, glace, semoules diverses ou pilé, marchandises nue, majoration de 3 francs par 100 kilos sur le prix fixé au n<sup>o</sup> 6 ; 8<sup>o</sup> sucre cristallisé en gros ou petits grains, dits extra, marchandise nue, majoration de 3 francs par 100 kilos sur le prix fixé au n<sup>o</sup> 6 ; 9<sup>o</sup> vergeoises ou bâtardes (sous-produits de la raffinerie), marchandise logée, 151 fr. 75 les 100 kilos, base 88 degrés.

En vue de l'application de ces dispositions, les raffineurs doivent déclarer à l'administration des contributions indirectes les quantités de sucre, soit brut, soit raffiné, qu'ils détenaient à la date du 31 mars.

**Le soufre.** — Le soufre extrait dans le monde provient d'abord des pyrites, des blends (en faible quantité) et se rencontre enfin sous forme de soufre natif.

Ce métalloïde joue un rôle très important dans l'industrie moderne. Son principal emploi consiste en la fabrication de l'acide sulfurique, des sulfates,



de l'acide sulfureux, des sulfites et des bisulfites, Les Alliés disposent de 91.4 % de la production mondiale du soufre ainsi qu'il ressort du tableau suivant :

*Production mondiale du soufre en 1913*

	Tonnes	0/0
Italie.....	386.000	46
Etats-Unis.....	317.000	38
Japon.....	59.000	7.4
France.....	660	»
Total pour les Alliés.....	762.660	91.4
Allemagne.....	1.200	0.1
Autriche-Hongrie.....	4.200	0.3
Total pour les Empires Centraux.....	5.400	0.4
Espagne.....	63.000	7.5
Chili.....	6.600	0.7
Total général.....	837.660	100.0

Nous allons envisager quelle est la situation de l'industrie du soufre dans chacun des pays ci-dessus.

L'Italie a été pendant de nombreuses années le seul grand pays producteur de soufre. L'extraction atteignait en :

1905.....	3.760.534 tonnes
1910.....	2.815.000 —
1913.....	2.452.500 —
1914.....	2.372.000 —

Le commerce d'exportation est très important. En 1913, il s'est élevé à la valeur de 37.200.000 soit 1.5 % du commerce d'exportation total de l'Italie.

Les principaux clients, en 1916, étaient la France pour 119.878 tonnes, la Grande-Bretagne, 106.200 tonnes, la Suède et la Norvège 26.700 tonnes.

En 1900 la production de soufre des *Etats-Unis* était insignifiante. En 1913 elle égalait presque celle de l'Italie, fournissant 38 % de la production mondiale.

Le tableau suivant fait ressortir le développement de l'industrie du soufre chez notre nouvel allié.

	Tonnes	Tonnes
1900.....	3.525	1908..... 375.300
1903.....	35.000	1910..... 259.000
1904.....	129.300	1913..... 317.000

La plus grande partie des exportations américaines en 1913 étaient dirigées d'abord vers la France pour 49.500 tonnes, puis vers le Canada, 24.300 tonnes, l'Allemagne 20.500 tonnes et enfin vers la Hollande pour 13.300 tonnes.

La production du soufre au Japon augmente régulièrement, ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

	Tonnes	Tonnes
1900.....	14.439	1910..... 43.000
1905.....	25.000	1913..... 59.000

Les exportations ne progressent que lentement et ont surtout pour destination l'Australie et les autres colonies anglaises de l'Extrême-Orient.

## PETITES NOUVELLES

◆ L'Assemblée générale annuelle des Actionnaires du *Crédit Lyonnais* a eu lieu, à Lyon, le 23 avril courant, sous la présidence de M. Emile Bethenod.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil ont été adoptées à l'unanimité.

Le dividende a été fixé à fr. 40, par action.

M. Fabre-Luce, Administrateur sortant a été réélu.

MM. Th. Vautier, P. Tresca et L. Forquenot ont été nommés Commissaires des Comptes pour un an.

M. de Grétry a été également nommé Commissaire des Comptes pour une année, en remplacement de M. Le Myre de Vilers, décédé.

◆ Les actionnaires de la *Compagnie Française Thomson-Houston* sont convoqués pour le 7 mai prochain, en la salle du Comité des Forges de France, 7, rue de Madrid, à l'effet d'assister aux *assemblées générales ordinaires et extraordinaires*.

Dans cette dernière, ils auront à entendre la lecture du rapport de MM. les Commissaires chargés d'apprécier les apports en nature faits à la Compagnie Française pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston par la Société « L'Eclairage Electrique » et les attributions et avantages stipulés en représentation de ces apports ; statuer sur les conclusions dudit rapport et sur l'approbation des apports. »

◆ L'action du *Crédit Foncier* est en hausse à 687 francs. Rappelons que l'assemblée générale des actionnaires aura lieu le samedi 27 courant.

La situation au 31 mars fait ressortir à 2 millions 520.600 francs les bénéfices du mois et à 6.970.558 francs les bénéfices réalisés au cours du premier trimestre. Par rapport à la période correspondante de l'exercice antérieur, il en résulte une augmentation de 115.772 francs.

La provision mensuelle portée aux réserves s'élève à 1.262.261 francs, en augmentation de plus de 350.000 francs sur celle des deux mois précédents.

## Marché Financier

Paris, le 25 avril 1918.

Le marché a repris son aspect somnolent de la semaine dernière. Les transactions sont des plus restreintes et les cours sans variations appréciables.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

*Au Parquet.* — Au comptant : 3 %, 58,75 ; 5 %, 88,65 ; 4 %, 69,10 ; non libéré, 69,15 ; Banque de France, 5.262 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 915 ; Crédit Foncier, 687 ; Crédit Lyonnais, 1.031 ; Actions Est, 759 ; P.-L.-M., 941 ; Orléans, 1.100 ; Midi, 945 ; Nord, 1.175 ; Ouest, 715 ; Métropolitain, 409,50 ; Nord-Sud, 120 ; Suez, 4.627 ; Thomson-Houston, 774 ; Boléo, 800 ; Penarroya, 1.200 ; Extérieure, 132,35 ; Russe 5 % 1916, 45 ; Rio-Tinto, 1.900 ; Briansk, 150 ; Prowodnik, 165,50 ; Naphte, 180 ; Tréfileries du Havre, 226 ; Montbard-Aulnoye, 420 ; Etablissements Bergougnan, 1.448.

*Marché en Banque.* — Au comptant : Toula, 380 ; Mlatzoff, 315 ; Platine, 325 ; Cape Copper, 94 ; De Beers ordinaire, 370 ; Mount Elliott, 104 ; Spassky, 30 ; Bakou, 970 ; Utah, 620 ; Spies, 22,25 ; Chartered, 21,50 ; East Rand, 11,25 ; Rand Mines, 76 ; Modderfontein B, 210 ; Malacca ordinaire, 128 ; Financière des Caoutchoucs, 193.

*Marché de Londres (derniers cours).* — Consolidés, 55 ./.; Emprunt 3 1/2, 86 1/4 ; Emprunt français, 76 1/2 ; South Eastern, 26 1/2 ; Ontario, 21 1/4 ; United Steel com, 96 ./.; Canadian Pacific, 157 ./.; Rand Mines, 2 1/2 ; De Beers, 12 5/8 ; Rio Tinto, 65 ./..

*Marché de New-York (derniers cours).* — Atchison Topeka, 83 3/4 ; Calumet, 430 ; Canadian Pacific, 137 1/2 ; General Electric, 141 ./.; Louisville Nash, 112 ./.; Southern Pacific, 82 1/4 ; United Steel com, 94 3/8 ; Union Pacific, 120 ./.; Argent en barres, 99 3/4.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.